

# ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 2 mars 2025 / 2 ramadhan 1446 - N° 3774 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 05h32 Dohr: 13h00  
Asr: 16h14 Maghreb: 18h47 Isha: 20h05  
Iftar : 18h47  
Imsak : 05h40

## MÉTÉO

|             |       |     |
|-------------|-------|-----|
| Alger       | : 18° | 12° |
| Oran        | : 22° | 10° |
| Annaba      | : 18° | 10° |
| Béjaïa      | : 17° | 10° |
| Tamanrasset | : 31° | 14° |

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)

e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

À L'OCCASION DE L'AVÈNEMENT  
DU MOIS DE RAMADHAN

**Le président de la  
République adresse ses  
vœux au peuple algérien**

P. 3

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune préside une  
réunion du Haut Conseil  
de sécurité**

P. 3

ALGÉRIE - URUGUAY

**M. Boughali représente  
le Président de la République  
à la cérémonie d'investiture du  
Président élu de la République  
orientale d'Uruguay**

P. 24

## ALGÉRIE - FRANCE

# L'Algérie rejette les ultimatums et appliquera une réciprocité stricte à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France"



L'Algérie rejette les ultimatums et les menaces, et appliquera une réciprocité "stricte et immédiate" à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Dans la montée en cadence de l'escalade et des tensions que la partie française a imprimées à la relation entre l'Algérie et la France, l'Algérie n'a pris l'initiative d'aucune rupture et a laissé la partie française en assumer seule la responsabilité pleine et entière", précise le communiqué. L'Algérie "s'est astreinte au calme, à la mesure et à la retenue. Ce faisant, elle n'avait pour objectif que d'exercer ses droits et d'assumer ses devoirs vis-à-vis de ses ressortissants vivant en France. P. 3

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

**Merad met en exergue les efforts  
considérables des éléments de la  
Protection civile pour protéger  
les citoyens et leurs biens**

P. 4

## AFFAIRES RELIGIEUSES

**Le ministre des Affaires religieuses  
préside une conférence scientifique  
sur les aspects éducatifs  
et spirituels du mois sacré**

P. 4

## MÉDIAS

**Le ministre de la  
Communication insiste sur  
l'importance de l'objectivité  
et de la maîtrise pour  
les journalistes**

P. 4

## SANTÉ

**LES YEUX  
connaissiez-  
vous leurs  
4 ennemis  
cachés ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

MATCH MB ROUISSAT -  
USM EL HARRACH

**La FAF appelle à  
préserver l'esprit du  
sport et contribuer à  
éradiquer la violence  
dans les stades**

P. 22



## PARUTIONS

**Présentation  
du 1<sup>er</sup> numéro  
de la revue  
"Cinémathèque"  
à Alger**

P. 16

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Des armes  
et une quantité  
de munitions  
saisies dans le  
Secteur militaire  
de Tébessa (MDN)**

P. 2

## PERSONALITÉ

### Le Cheikh de la tariqa Belkaïdia El Hebria Mohamed Abdelatif Belkaïd inhumé à Oran



Le Cheikh de la tariqa Belkaïdia El Hebria, Mohamed Abdelatif Belkaïd Al Idrissi Al Hassani, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé, jeudi soir au siège de la zaouïa Belkaïdia El Hebria à Sidi Maârouf, à l'Est d'Oran.

Les funérailles ont vu la présence de nombreuses personnalités, dont le conseiller du Président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, le président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaïd El Kheir, le Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al Kassimi Al-Hoceini, ainsi que les autorités locales et des personnalités nationales.

## Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs présente ses condoléances à la famille du Cheikh

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Youcef Belmeïdi s'est rendu, vendredi, au siège de la zaouïa Belkaïdia El-Hebria à Sidi Maârouf (Oran) pour présenter ses condoléances et sa sympathie à la famille du Cheikh de la zaouïa Belkaïdia El-Hebria, Mohamed Abdelatif Belkaïd, décédé mercredi dernier à l'âge de 88 ans.

Accompagné du wali d'Oran, Samir Chibani, le ministre a exprimé ses sincères condoléances et sa sympathie à la famille du Cheikh de la zaouïa Belkaïdia El-Hebria, Mohamed Abdelatif Belkaïd, en particulier à son fils Mohamed Nouredine Belkaïd.

Les funérailles du défunt ont eu lieu, jeudi, en présence de nombreuses personnalités, notamment le Conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, le président du Haut conseil islamique, Mabrouk Zaïd El Kheir, le doyen de la mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Maamoun El-Kacimi, ainsi que les autorités locales et un grand nombre de ses élèves et disciples.

Le Conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, a transmis les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille du défunt et à ses disciples.

## Le président de la Cour constitutionnelle présente ses condoléances

Le président de la Cour constitutionnelle présente ses condoléances ALGER, 27 fév 2025 (APS) - Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a présenté, jeudi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille et aux disciples du cheikh Mohamed Abdelatif Belkaïd, cheikh de la Zaouïa Belkaïdia El Hebria, décédé mercredi à l'âge de 88 ans.

"C'est avec résignation devant la volonté de Dieu et une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du cheikh Mohamed Abdelatif Belkaïd Al Idrissi Al Hassani, imam et serviteur du soufisme en Algérie, cheikh de la Zaouïa Belkaïdia El Hebria, puisse Allah l'entourer de Sa grâce et l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés des messagers, des choucha et des pieux", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette douloureuse épreuve, je vous présente, en mon nom et au nom des membres, des cadres et des fonctionnaires de la Cour constitutionnelle, mes sincères condoléances, ainsi qu'à ses proches et à l'ensemble des cheikhs, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de vous prêter ainsi qu'à vos proches patience et réconfort.

+A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons+", conclut le président de la Cour constitutionnelle dans son message.

## POSTE

### M. Zerrouki inspecte des bureaux de poste ouverts exceptionnellement la veille du mois de Ramadhan



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki a inspecté, vendredi, plusieurs bureaux de poste ouverts exceptionnellement la veille du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, le ministre "a remercié les employés d'Algérie Poste (AP) mobilisés pour servir les citoyens et leur permettre d'effectuer diverses opérations financières dans les meilleures conditions, à la veille de cet événement religieux", précise la même source. A cette occasion, M. Zerrouki a insisté sur "la nécessité d'assurer l'opérationnalité des guichets automatiques de billets (GAB), pendant et en dehors des horaires de travail, notamment après les opérations de maintenance effectuées récemment".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Ghardaïa : six personnes grièvement blessées dans un accident de la route près de Berriane (Protection civile)

Six (06) personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de la route survenu jeudi en début de soirée à une centaine de kilomètres au Nord du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit, sur le tronçon de la Route nationale (RN 1) reliant Ghardaïa à Laghouat, à une vingtaine de km au nord de Berriane, lorsqu'un véhicule touristique avec des passagers à son bord a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus de la même famille, a précisé la même source.

Les blessés âgés entre 05 et 63 ans ont été évacués vers l'hôpital de Berriane, la structure hospitalière la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Sidi Bel Abbès : démantèlement d'un réseau criminel de trafic de psychotropes et saisie de 3.600 comprimés

Les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès ont démantelé un réseau criminel composé de six individus, spécialisés dans le trafic de psychotropes et ont saisi 3.600 comprimés, a indiqué, jeudi, la cellule de communication du même corps de sécurité.

Selon la même source, l'affaire remonte à une opération conjointe entre les éléments de la Gendarmerie nationale et la brigade polyvalente des douanes, lors d'un contrôle de sécurité. Un véhicule transportant deux individus a été arrêté et, après inspection, 3.600 comprimés ont été trouvés soigneusement dissimulés.

Les suspects ont été arrêtés et conduits à la brigade de recherche de Sidi Bel Abbès pour poursuivre l'enquête, qui a permis de mettre en place un plan ayant conduit à l'arrestation de tous les membres du réseau criminel.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour détention, transport et stockage de psychotropes à des fins de trafic, au sein d'un groupe criminel organisé, selon la même source.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Laghouat: saisie d'une quantité de psychotropes et arrestation d'un individu (Gendarmerie)

Les services de la Gendarmerie nationale à Laghouat, ont saisi une quantité de psychotropes et arrêté un mis en cause, indique, vendredi, un communiqué de ces services.

"Cette affaire intervenant dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes a été enclenchée suite à des informations parvenues aux éléments du Groupement territorial de la GN de Benacer Benchohra, faisant état de la présence d'un véhicule utilitaire à destination de Laghouat, transportant une quantité de psychotropes", précise le communiqué.

Ainsi, "un plan bien ficelé a été mis en place, ayant abouti à l'arrestation dudit véhicule, au niveau de la RN 01 reliant les wilayas de Laghouat et Ghardaïa, à Touissat plus précisément.

Après avoir vérifié les papiers et fouillé le véhicule, les mêmes éléments ont découvert 29.684 gélules de type Pregabaline 300mg, soigneusement dissimulées dans la caisse arrière du véhicule, suite à quoi l'accusé a été immédiatement interpellé et conduit au siège de la Brigade pour poursuivre l'enquête.

Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes une fois les procédures légales parachevées, conclut le communiqué.

## Des armes et une quantité de munitions saisies dans le Secteur militaire de Tébessa (MDN)

Six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions ont été saisis mercredi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Feïdh Amar Oued EL-Mansourah, dans le Secteur militaire de Tébessa, en 5e Région militaire, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, et grâce à l'exploitation de renseignements par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire relatifs à l'acheminement et à l'introduction d'une quantité d'armes à travers nos frontières Est, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert et saisi, hier mercredi 26 février 2025, dans la zone de Feïdh Amar Oued EL-Mansourah dans le Secteur militaire de Tébessa/5 RM, six (06) fusils à pompe, un fusil (01) de chasse et une quantité de munitions", précise le communiqué.

"Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réaffirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à éradiquer ce fléau et à asseoir la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national", a-t-on ajouté de même source.

## Alger : arrestation d'une femme ayant agressé un individu et filmé son acte (Gendarmerie nationale)

La brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet (Alger) a arrêté une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux, a indiqué, jeudi, un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime électronique, la brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet (Chéraga) a arrêté une femme âgée de 32 ans qui a agressé un individu et filmé la scène de violence pour diffusion sur les réseaux sociaux", précise le communiqué.

La vidéo a suscité une grande polémique sur les réseaux sociaux, indique la même source, ajoutant que la concernée a diffusé une autre vidéo dans laquelle elle affirme qu'elle n'a séquestré ni menacé la personne en question.

"La concernée a été arrêtée par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet et après interrogatoire, il s'est avéré que cette dernière a attiré la victime chez elle, l'a séquestrée, agressée et filmée sous la menace en diffusant la vidéo sur les réseaux sociaux", selon le document.



## À L'OCCASION DE L'AVÈNEMENT DU MOIS DE RAMADHAN Le président de la République adresse ses vœux au peuple algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi soir, ses vœux au peuple algérien, à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan, appelant à "renforcer l'esprit de fraternité et de solidarité enraciné dans la société algérienne qui vit aujourd'hui dans la sécurité et de la stabilité".

Le Président de la République a présenté ses vœux au peuple algérien, dont voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Que le salut soit sur notre Prophète et guide Mohamed, mille prières et Paix sur lui,

Citoyennes, Citoyens,

A l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan 1446, il me plaît de vous adresser mes vœux les meilleurs et les plus sincères.

Nous accueillons ce mois sacré aux portées spirituelles qui nous incitent à renforcer davantage l'esprit de fraternité et de solidarité enraciné dans la société algérienne jouissant aujourd'hui de la sécurité et de la stabilité, au moment où notre pays a réalisé, grâce à ses filles et fils, un



bond qualitatif en matière de concrétisation des engagements et des acquis aux impacts directs sur le citoyen, particulièrement la préservation du pouvoir d'achat et la lutte contre toute forme de spéculation notamment sur la nourriture des algériens et des algériennes.

Je tiens également à saisir cette occasion pour adresser mes vœux les meilleurs et les plus sincères à nos enfants à l'étranger, implorant Allah Tout-Puissant d'accepter leur jeûne et leurs prières, sans oublier nos frères en Palestine meurtrie, pour qui nous prions qu'Allah Apaise leurs douleurs et Unisse leurs rangs.

Je vous souhaite un Ramadhan béni à tous.

Vive l'Algérie, Gloire à nos martyrs.

Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entoure".

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de sécurité

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion du Haut Conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE Merad met en exergue les efforts considérables des éléments de la Protection civile pour protéger les citoyens et leurs biens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a mis en exergue, jeudi à Alger, les "efforts considérables" et les sacrifices consentis par les éléments du corps de la Protection civile pour protéger les citoyens et leurs biens.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars), en présence du Directeur général de la Protection civile, du Directeur général de la Sûreté nationale, du wali d'Alger, ainsi que de cadres supérieurs, d'officiers et d'agents de la Direction générale de la Protection civile, M. Merad a précisé que cette journée était l'occasion de "saluer les efforts considérables" consentis par les éléments du corps de la Protection civile.

Le ministre a également relevé avec "fierté" les efforts de la Protection civile à travers leurs interventions pour sauver des vies, notamment "dans des accidents domestiques, des accidents de la route, les noyades dans les plages et les plans d'eau, les intoxications au monoxyde de carbone, les inondations et les feux de forêt".

Concernant les feux de forêt et de récoltes, il a salué les "résultats exceptionnels" enregistrés cette année dans la lutte contre ce phénomène, exacerbé par le changement climatique et entraînant des pertes humaines et des dégâts impactant les ressources forestières et agricoles, soulignant que grâce à la synergie entre l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile, les

incendies ont enregistré, cette année, "leur niveau le plus bas". Il a également affirmé que la Protection civile "n'est plus seulement un dispositif d'urgence intervenant lors des catastrophes, mais un système intégré d'action proactive et préventive", ajoutant que "son rôle s'est considérablement renforcé avec le nouveau cadre juridique régissant les règles d'intervention et de prévention des risques de catastrophes dans une perspective de développement durable, ce qui a permis d'étendre le champ des risques pris en charge aux risques émergents".

Il a souligné, dans ce sens, que les pouvoirs publics s'emploient à "soutenir ce corps en le dotant des moyens nécessaires et en réunissant les meilleures conditions lui permettant d'accomplir ses nobles missions avec la plus grande efficacité, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Et d'ajouter que "le secteur s'est attelé à renforcer les services de la Protection civile dans les dix wilayas du sud, en augmentant le niveau d'encadrement avec un nombre considérable d'officiers et d'agents". A ce titre, M. Merad a assuré que "les efforts se poursuivront pour renforcer les capacités humaines de ce corps à travers l'approbation d'une importante opération de recrutement concernant plus de 2.200 postes, incluant des officiers, des agents et du personnel assimilé", précisant que "les procédures liées à ce concours sont en cours de finalisation pour une annonce officielle au cours des prochaines semaines". Pour sa part, le Directeur géné-

ral de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a souligné que "la garantie de la sécurité des citoyens ne se limite pas à l'intervention lors de catastrophes et d'accidents, mais s'étend également à la sensibilisation et à la prévention afin de réduire les risques", affirmant que la Protection civile accorde une "importance capitale" au travail de prévention et de sensibilisation et "contribue activement à la préservation de la stabilité sociale et économique de la société, à travers une réponse rapide et efficace lors des interventions en cas d'accidents ou de dangers menaçant la vie des personnes et leurs biens". Lors de cette cérémonie, organisée à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beïda (Alger), le ministre a inauguré un mur d'escalade destiné aux équipes d'intervention et de recherche en milieux accidentés, conçu pour l'entraînement, la qualification et le maintien de la disponibilité opérationnelle de ces équipes.

Il a également procédé à la distribution d'arrêtés d'affectation de camions de pompiers au profit de six wilayas, à savoir In Salah, Annaba, Tizi Ouzou, Relizane, Illizi et El Tarf, ainsi qu'à l'inauguration d'un centre de commandement mobile de fabrication algérienne, utilisé pour la gestion des opérations lors de crises et de catastrophes. A noter que 5.379 agents professionnels et assimilés ont été promus.

Certains d'entre eux ont accompli des actes héroïques et ont été blessés ou brûlés dans l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs, plusieurs employés admis à la retraite ont été honorés.

## ALGÉRIE - FRANCE L'Algérie rejette les ultimatums et appliquera une réciprocité stricte à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France" (MAE)

L'Algérie rejette les ultimatums et les menaces, et appliquera une réciprocité "stricte et immédiate" à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Dans la montée en cadence de l'escalade et des tensions que la partie française a imprimées à la relation entre l'Algérie et la France, l'Algérie n'a pris l'initiative d'aucune rupture et a laissé la partie française en assumer seule la responsabilité pleine et entière", précise le communiqué. L'Algérie "s'est astreinte au calme, à la mesure et à la retenue. Ce faisant, elle n'avait pour objectif que d'exercer ses droits et d'assumer ses devoirs vis-à-vis de ses ressortissants vivant en France. Le droit français, les conventions bilatérales, le droit européen et le droit international sont tous du côté de l'Algérie, notamment en matière de protection consulaire de ses ressortissants", poursuit la même source.

"Les manquements constatés aux obligations nationales et internationales sont le fait de la partie française, comme en témoigne le recours abusif et arbitraire aux décisions administratives d'éloignement des ressortissants algériens, les privant de l'usage des voies de droit que leur garantit la législation française elle-même", déplore le texte. "L'Algérie, quant à elle, est attentive à sa position internationale et reste attachée au respect de l'intégralité du corpus juridique régissant les mobilités entre l'Algérie et la France, sans sélectivité et sans détournement de ses vocations, telles qu'elles ont été identifiées conjointement par l'Algérie et la France", signale-t-il. "Dans ce même esprit, l'Algérie rejette catégoriquement les ultimatums et les menaces.

De la même manière, elle appliquera une réciprocité stricte et immédiate à toutes les restrictions apportées aux mobilités entre l'Algérie et la France", soutient le communiqué. "Enfin, toute remise en cause de l'Accord de 1968, qui a été au demeurant vidée de toute substance, sera suivie de la part de l'Algérie d'une même remise en cause des autres accords et protocoles de même nature, sans préjudice d'autres mesures que ses intérêts nationaux lui dicteraient d'adopter", assure la même source. "Ainsi, l'extrême droite française revancharde et haineuse aura réussi son pari. La relation algéro-française qu'elle a prise en otage aura été mise au service de basses œuvres politiciennes indignes d'elle", conclut le communiqué.

## RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION 426 dossiers de déclaration de candidature acceptés (bilan final)

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature aux élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 426 dossiers sur un total de 629 dossiers déposés depuis le début de l'opération, le 23 janvier dernier, a indiqué jeudi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans son bilan final.

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés auprès de l'ANIE jusqu'au 16 février en cours a atteint "629 dossiers, dont 410 dossiers d'élus parrainés par 23 partis politiques, et 219 dossiers d'élus indépendants", indique la même source, précisant que "426 dossiers ont été

acceptés, dont 249 dossiers déposés par des candidats parrainés par 20 partis politiques, et 177 dossiers d'élus indépendants". Il s'agit de "202 dossiers déposés par des membres des Assemblées populaires de wilayas (APW), et 224 déposés par des membres des Assemblées populaires communales (APC)".

Selon la répartition par sexe, "9 dossiers ont été déposés par des femmes, contre 417 déposés par des hommes". Pour ce qui est de l'âge, "62 candidats âgés de moins de 40 ans, 333 âgés entre 40 et moins de 60 ans, et 31 âgés de plus de 60 ans, ont été recensés". S'agissant du nombre de dossiers de déclaration de candidature rejetés, le bilan final de l'ANIE a fait

état de "203 dossiers, dont 152 dossiers de candidats parrainés par des partis politiques et de 51 dossiers de candidats indépendants", précisant que "54 dossiers ont été rejetés du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, 145 dossiers pour lien avec l'argent sale et des affaires douteuses, et 4 dossiers à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale".

Quant aux recours déposés au niveau des tribunaux administratifs, l'ANIE fait état de "164 recours, dont 152 rejetés et 12 acceptés ayant fait l'objet d'appel par l'Autorité indépendante", alors que le nombre de recours introduits au niveau des tribu-

naux administratifs d'appel est de "127 en appel, dont 120 rejetés et 07 retenus en application des dispositions judiciaires".

"03 recours introduits au niveau du Conseil d'Etat ont été rejetés car insusceptibles de recours", précise la même source. Selon le bilan le nombre des membres de l'électorat a atteint "27241 électeurs, dont 2350 membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) et 24891 membres des Assemblées populaires communales (APC)". "Au total 742 formulaires de déclaration de candidature ont été retirés, dont 503 par des candidats parrainés par des partis politiques et 239 par des candidats indépendants".

APS

## PARTIS M. Benmbarek appelle depuis Batna à la participation à l'édification de l'Algérie victorieuse

Le secrétaire général (SG) du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a appelé vendredi depuis la wilaya de Batna à une participation effective et efficace pour l'édification de l'Algérie victorieuse en fidélité au message des valeureux chouhada.

Supervisant à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa du chef-lieu de wilaya, le séminaire régional des élus du FLN des wilayas de l'Est du pays en prévision du renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, M. Benmbarek a souligné que les algériens "sont appelés aujourd'hui à préserver l'héritage sacrifié par le sang des chouhada et œuvrer à hisser haut l'emblème de l'Algérie victorieuse".

S'agissant de la campagne hostile menée par l'extrême droite française contre l'Algérie, M. Benmbarek a réitéré l'appui de son parti à la position de l'Etat algérien et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également salué les réactions officielles de l'Algérie qui reflètent selon lui "le niveau de ses dimensions historiques et civilisationnelles".

## Zerouati appelle à renforcer le front intérieur pour une Algérie forte et prospère

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a appelé jeudi depuis Batna, à "renforcer le front intérieur pour une Algérie forte, prospère et résiliente face à tous les défis".

"Nous devons tous nous engager dans le processus d'édification de l'Algérie qui, aujourd'hui, avance d'un pas sûr vers la réalisation du meilleur sur les plans politique et économique, grâce à ses compétences, à son peuple et à ses multiples ressources", a-t-elle déclaré lors d'un meeting populaire à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, en présence du consul général de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) dans l'Est de l'Algérie, Athmane El Hadj Mohamed Ahmed, dont le pays célèbre le 49e anniversaire de la proclamation de la RASD.

"Aujourd'hui, nous avons le droit d'être fiers en tant qu'Algériens des acquis de notre pays, et devons unir nos rangs et nos discours pour aller dans le sens de la fermeté de l'Algérie, et de ses prises de position en faveur des causes justes dans le monde, dont la cause du peuple sahraoui", a-t-elle ajouté.

Mme Zerouati, qui a réaffirmé le soutien de sa formation politique à la juste cause sahraoui, a souligné que "toutes les activités et rencontres qu'organiserait le parti TAJ, en 2025 seront une plate-forme pour cette cause, à commencer par le rassemblement d'aujourd'hui dans la wilaya de Batna d'où fut tirée la première balle de la glorieuse Révolution".

Rappelant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, elle a souligné que la lutte et le combat "sont les seuls moyens de récupérer sa terre spoliée", avant de saluer la décision du Conseil de la nation de suspendre immédiatement ses relations avec le Sénat français après la visite de son président au Sahara occidental et, avant cela, la visite d'un membre du gouvernement français à Laâyoune occupée.

Intervenant à cette occasion, le Consul général de la RASD dans la région Est de l'Algérie a indiqué que le meeting de ce jeudi "vient en commémoration de la journée du Chahid, le 18 février, et du 49e anniversaire de la proclamation de la RASD, une proclamation venue en réaction aux ambitions expansionnistes marocaines et en aboutissement d'une longue lutte du peuple sahraoui".

M. Athmane El Hadj Mohamed Ahmed a remercié l'Algérie, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "sa position inébranlable" et son "soutien institutionnel à la juste cause sahraoui ainsi qu'à la cause palestinienne".

## AFFAIRES RELIGIEUSES Le ministre des Affaires religieuses préside une conférence scientifique sur les aspects éducatifs et spirituels du mois sacré

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture d'une conférence scientifique sur les aspects éducatifs et spirituels du mois sacré de Ramadhan.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a affirmé que "cette conférence qui intervient à la veille de la nuit du doute, pour l'observation du croissant lunaire du mois de Ramadhan, se veut une opportunité de mettre en exergue l'aspect éducatif et spirituel du mois sacré".

A cette occasion, le ministre a exhorté les imams à "s'acquitter de leur rôle en transmettant à la société les aspects éducatifs et spirituels du mois de Ramadhan", en appelant, entre autres, à "l'accomplissement du devoir du jeûne loin du gaspillage d'argent".



gent".

Le ministre a en outre mis en avant la nécessité de faire de ce mois sacré "une occasion pour se rapprocher davantage d'Allah Tout-Puissant et de s'éloigner des péchés".

Cette conférence a connu la présence d'une délégation de la Ligue des oulémas, précheteurs et imams du Sahel (LOPIS), une délégation de l'Assemblée générale pour la réconciliation en Afrique, ainsi qu'un groupe d'étudiants africains issus des instituts de formation des imams, des écoles coraniques et des zaouïas d'Algérie.

## MÉDIAS Le ministre de la Communication insiste sur l'importance de l'objectivité et de la maîtrise pour les journalistes

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a insisté, jeudi à Alger, sur l'importance pour les journalistes de faire preuve d'objectivité et d'acquiescer les aptitudes pratiques leur permettant de s'acquitter pleinement de leur devoir et de leur rôle.

Présidant l'ouverture d'une session de formation spécialisée au profit de journalistes de différents médias nationaux, axée sur "les techniques de communication dans la pratique journalistique", M. Meziane a souligné l'importance et la nécessité pour les journalistes algériens d'acquiescer les aptitudes pratiques leur permettant de s'acquitter pleinement de leur devoir et de leur rôle.

Soulignant l'importance des journa-

listes en tant que "leaders d'opinion", le ministre a rappelé que "la finalité du métier de journaliste est d'éclairer la société".

Evoquant la responsabilité sociale qui incombe aux journalistes, M. Meziane a souligné que "les médias, notamment audiovisuels, peuvent apporter une valeur ajoutée en cultivant le citoyen et en l'informant", tout en insistant sur l'importance de la formation "en tant que mécanisme essentiel pour soutenir les journalistes et les établissements médiatiques". Et d'ajouter que "la promotion du travail et de la performance des établissements médiatiques est liée à différentes dimensions, dont la dimension politique s'agissant de l'accompagnement des grands pro-

grammes pris en charge par différentes institutions nationales, et la dimension matérielle qui nécessite, dans certains cas, un appui de l'Etat". Concernant la promotion de la performance médiatique, M. Meziane a mis l'accent sur "la nécessité d'accompagner la ressource humaine, notamment à travers la formation continue".

Cette session de formation dispensée en anglais, six semaines durant, s'inscrit dans le cadre du programme de formation établi par le ministère au profit des journalistes et des professionnels des médias algériens, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement relatif au développement de la communication institutionnelle.

## TRAVAUX PUBLICS Route Tindouf-Zouérate: Rekhroukh appelle les sociétés de réalisation à assurer les moyens nécessaires pour livrer le projet dans les délais impartis

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a appelé les sociétés chargées de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, à l'impératif de doter les chantiers avec les moyens matériels et humains nécessaires en vue de livrer ce projet dans les délais impartis et de respecter les normes de qualité requises, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors des travaux de la deuxième session de la Commission mixte algéro-mauritanienne de suivi du projet de réalisation de la route Tindouf-Zouérate, qu'il a coprésidée, jeudi à Nouakchott, avec le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Ely Ould El Veirik.

Intervenant à cette occasion, M. Rekhroukh a affirmé que "notre objectif commun aujourd'hui, à travers la tenue de la deuxième session de la Commission mixte algéro-mauritanienne de suivi de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, est de parachever ce projet avec une volonté fondée sur des perspectives prometteuses pour le développement régional, afin que ce projet soit une voie pour renforcer la coopération entre les deux pays à tous les niveaux".

La réalisation de la route Tindouf-Zouérate se veut un projet intégré ouvrant de nouvelles perspectives prometteuses en vue de renforcer la coopération et de promouvoir le partenariat bilatéral dans d'autres secteurs vitaux dont la santé, le commerce, la formation professionnelle

et l'information, et ce à travers le lancement de concertations entre les deux pays pour la réalisation d'une polyclinique spécialisée dans les maladies pulmonaires dans la ville de Zouérate, d'un centre de formation professionnelle dans la ville de Kiffa, ainsi que d'une maison de la presse et d'un centre pour la commercialisation des produits algériens à Nouakchott, a-t-il fait savoir.

L'inauguration des deux postes frontaliers ainsi que la réalisation d'une zone franche, connexes au projet de la route Tindouf-Zouérate, ne sont pas seulement "une simple réalisation matérielle", mais constituent aussi un des piliers de l'avenir commun de l'Algérie et de la Mauritanie, intervenant en phase avec les aspirations des deux peuples frères et dans le cadre de la vision prospective des dirigeants des deux pays à court et à moyen termes, visant à insuffler un nouvel élan aux liens de coopération conjointe, à même de donner une forte impulsion à la dynamique économique et commerciale entre l'Algérie et la Mauritanie, selon le ministre.

L'objectif de la réalisation d'infrastructures modernes au niveau des deux postes frontaliers n'est pas uniquement de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, mais également de renforcer les liens commerciaux et d'attirer l'investissement, et partant stimuler le développement économique des deux pays, a-t-il ajouté.

La 2e session de la Commission mixte algéro-mauritanienne du suivi de la réa-

lisation de la route Tindouf-Zouérate, intervient en exécution des conclusions de la première session de ladite commission, tenue du 11 au 16 décembre 2022 à Alger, lors de laquelle la feuille de route relative aux phases d'études et de réalisation a été établie, suivie du lancement des études techniques de la route d'une longueur de 840 km, après le parachèvement de toutes les mesures administratives et douanières et l'obtention des différentes autorisations des deux parties.

Une visite sur le terrain de la mission mixte algéro-mauritanienne a été organisée le long du tracé de la route, du 31 mai au 7 juin 2023, afin de procéder à l'inspection conjointe du tracé convenu entre les deux parties et de coordonner avec les autorités locales le long de la route.

Le parachèvement et la remise des études a été suivie de la visite de Monsieur le Président de la République dans la wilaya de Tindouf, accompagné de son frère le Président de la République islamique de Mauritanie, le 22 février 2024, pour donner le coup d'envoi des travaux de réalisation du projet stratégique de la route Tindouf-Zouérate, avec la pose de la première pierre du projet de la zone franche d'échange commercial et l'inauguration des deux postes frontaliers.

Dans ce contexte, les travaux de réalisation du premier tronçon de ce projet, long de 320 km, ont été lancés, atteignant actuellement un taux de réalisation de 20 %, conclut le communiqué.



## TISSEMSILT

## Une Nouvelle Étape dans l'Éradication de l'Habitat Précaire

Dans le cadre des efforts continus des autorités publiques visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à éradiquer l'habitat précaire, une opération de démolition des logements insalubres a été menée ce jeudi dernier, à Tissemsilt.

ABED MEGHIT

Cette initiative, qui coïncide avec l'approche du mois sacré de Ramadhan, s'inscrit dans la stratégie globale de lutte contre les constructions précaires et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Sous la supervision du wali de la wilaya, M. Bouzaid Fathi, les autorités locales ont procédé à la démolition de 17 habitations vétustes situées dans le quartier Hasen Abdelkader au chef-lieu de wilaya. Parallèlement, 17 familles qui vivaient dans des logements dépourvus des conditions minimales de confort ont été relogées dans de nouveaux appartements modernes répondant aux normes de sécurité et de bien-être.

En plus de la relocalisa-



tion des familles, l'espace libéré par la démolition de ces habitations servira à la construction d'un groupe scolaire et d'une cantine

scolaire, renforçant ainsi les infrastructures éducatives de la commune. Pour assurer le bon déroulement de cette opération, d'impor-

tants moyens matériels et humains ont été mobilisés, garantissant ainsi une transition fluide et efficace pour les familles concernées.

## JIJEL

## La capacité de production d'eau potable augmentée de près de 10.000 m³/jour durant le Ramadhan

La capacité de production d'eau potable à Jijel a été augmentée de près de 10.000 m³ par jour en prévision du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkader Bouchaïr.

L'unité locale de l'ADE a tracé un programme spécial Ramadhan portant sur l'augmentation de la production quotidienne d'eau potable d'environ 10.000 m³ pour répondre à la demande sur cette dernière vitale du-

rant le mois sacré, a précisé le même cadre.

Cette augmentation porte les quantités d'eau produite de 155.000 m³ à 165.000 m³, a souligné le responsable local de l'ADE.

Parallèlement, les services de l'ADE ont lancé une vaste campagne d'élimination des fuites relevées sur le réseau de distribution du chef-lieu de wilaya à travers la mobilisation de six équipes d'intervention dotées du matériel nécessaire en vue de mener

cette opération de réparation en "un court délai", selon la même source.

Pas moins de 60 fuites ont été recensées dans ce cadre et leur réparation permettra de récupérer près de 900 m³/jour qui sont actuellement perdus, a précisé le même responsable.

Cette campagne concernera dans sa première étape la ville de Jijel avant d'être étendue dans une seconde phase aux deux communes de Taher et d'El Milia, selon la même source.

## CONSTANTINE

## La laiterie Numidia augmente sa production à 240.000 litres/jour en prévision du Ramadhan

La laiterie Numidia de Constantine, relevant du groupe public Giplait, a augmenté sa production quotidienne de lait en sachet subventionné à plus de 240.000 litres en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué jeudi son PDG.

Dans une déclaration à l'APS, M. Salah Bougroura a précisé que conformément au programme tracé en coordination avec le groupe Giplait et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la laiterie a augmenté sa production de lait pasteurisé subventionné de 200.000 litres/jour à 240.000 litres/jours, soit une hausse de 40.000 litres pour assurer l'approvisionnement de Constantine et des wilayas voisines en cette dernière sur laquelle la demande s'accroît durant le mois de Ramadhan. Cette quantité est "suffisante" pour satisfaire des besoins du marché local en lait et autres produits dérivés, a noté le même responsable qui a affirmé que pour assurer cette augmentation, l'unité a recouru au système de travail ininterrompu de 3x8.

Le transport et la distribution du lait de la laiterie Numidia est assuré par 76 camions frigorifiques dont 20 relevant de la laiterie qui sont déployés à travers la wilaya de Constantine et certaines localités des wilayas de Mila et de Skikda, selon le même responsable.

La laiterie a augmenté également les quantités de lait de vache de 20.000 litres/jour à 50.000 litres/jours destinés à la consommation directe et à la fromagerie de la laiterie, a ajouté M. Bougroura qui a mis l'accent sur l'excellente qualité du lait produit soumis à "un contrôle laborantin minutieux".

De son côté, la responsable du laboratoire de la laiterie Numidia, Ismahane Redjal, a précisé que des échantillons de lait sont quotidiennement soumis aux analyses microbiologiques et physicochimiques pour en contrôler la qualité, ajoutant que ces analyses ont été intensifiées en prévision du Ramadhan.

Les analyses incluent également le contrôle de la poudre de lait et de l'eau utilisée en plus du produit final destiné à la consommation, a ajouté la même source.

## BATNA

## Lancement de la construction d'une résidence de bienfaisance pour malades du cancer et leurs familles

Les travaux de réalisation d'une résidence de bienfaisance pour l'accueil des malades atteints d'un cancer et leurs familles, initiée par le Conseil de "Souboul El Khairat", relevant de la direction des affaires religieuses et des wakifs, viennent d'être lancés, a affirmé, mercredi, le directeur local du secteur, Salaheddine Bouzidi.

"Cet important établissement, qui sera construit sur une superficie de 2.000 m², disposera d'une capacité d'accueil de 127 lits répartis sur 52 chambres", a ajouté le même responsable qui intervenait au cours d'une réunion présidée au Centre de recherche scientifique de Batna par le wali, Mohamed Benmalek, pour peaufiner les préparatifs du mois sacré de Ramadhan.

M. Bouzidi a souligné que les parties en charge de la réalisation de la résidence, se sont engagées à livrer ce projet, financé par le Conseil de "Souboul El Khairat", au bout d'un "délai de 12 mois au lieu de 18 mois comme cela avait été initialement convenu".

Le terrain sur lequel sera construite cette résidence a été choisi à proximité du Centre régional anticancer de Batna "afin de rapprocher la structure d'accueil des patients et de leurs familles qui affluent au Centre en provenance de plusieurs régions du pays". La résidence comprend une aile pour les soins et la prise en charge psychologique des patients et un pavillon d'hébergement, en plus d'équipements de loisirs pour les enfants.

APS

## CHLEF

## Direction régionale des domaines de l'Etat de la région: des progrès significatifs dans la régularisation et la numérisation des terres agricoles

L'opération de régularisation et de numérisation des terres agricoles dans cinq wilayas, relevant de la direction régionale des domaines de l'Etat de la wilaya de Chlef, enregistre des progrès significatifs, ayant dépassé 94%, a indiqué, jeudi à Tiaret, le directeur régional Kamel Belkhadem.

M. Belkhadem a précisé à l'APS, en marge d'une rencontre régionale de coordination sur l'assainissement des terres agricoles, que "la plupart des agriculteurs des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Chlef et Ain Defla ont obtenu leurs contrats de concession, tandis que des cas particuliers et des différends entre citoyens sont en cours de traitement devant la justice".

Il a souligné que "des mesures pratiques ont été prises, ces derniers mois, ce qui a permis la délivrance

de centaines de contrats que leurs détenteurs hésitaient à recevoir en raison de l'accumulation des redevances et des frais de publicité", ajoutant qu'"il a été décidé de les remettre en échange d'engagements écrits des intéressés à rembourser leurs dettes par mensualités".

Il a indiqué que, par exemple, la direction des domaines de l'Etat de Tiaret a délivré 700 contrats en deux mois, tandis que 327 autres dossiers sont en cours d'examen en raison de problèmes de cadastre, afin de clore définitivement le dossier du transfert du droit d'usage permanent à la concession.

Le responsable a indiqué que la numérisation du secteur a permis de fournir une image claire de la situation des terres dans ses différentes catégories, notamment agricoles, en identifiant le type de terres

et la manière dont elles sont exploitées. Il a ajouté que les agriculteurs doivent s'acquitter de leurs dettes, car celles-ci représentent des montants importants et qu'ils peuvent profiter des facilités offertes par l'Etat.

Pour sa part, le coordinateur régional de l'Office national des terres agricoles de la région de Chlef, Hamza Bahia, a indiqué que l'objectif de cette rencontre est d'examiner la situation des terres agricoles sous ses diverses formes, qu'il s'agisse du passage du droit d'usage permanent au droit de concession des terres destinées à l'investissement ou encore de la régularisation des terres agricoles sans titre foncier.

Il a souligné que les ateliers ouverts pour la régularisation des terres agricoles se déroulent à un bon rythme, précisant le rôle des élus et des partenaires sociaux pour sensibiliser

les agriculteurs à l'importance du processus de régularisation, que l'Etat cherche à achever en raison de son importance dans le développement de leur mode de vie et la promotion du secteur agricole, notamment à travers l'accès à des crédits et des permis pour le fonçage des puits, entre autres.

Cette rencontre, organisée par la Direction générale de l'Office national des terres agricoles et la Direction générale des domaines de l'Etat, a vu la participation des autorités locales de Tiaret, des directeurs des services agricoles, des biens immobiliers, de l'Office national des terres agricoles, du cadastre et de la conservation foncière des wilayas concernées, ainsi que des cadres de la chambre agricole, de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et des élus locaux de la wilaya hôte.

## COMMERCE

## Installation de la commission interministérielle conjointe chargée de l'organisation de l'IATF

La commission interministérielle conjointe de haut niveau chargée de l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), prévue du 4 au 7 septembre prochain à Alger, a été installée, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.



La commission a été installée, jeudi au Palais des expositions (Pins Maritimes) par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, en présence de hauts cadres de la présidence de la République et du Premier ministre, ainsi que de représentants des départements ministériels et d'organismes nationaux, précise-t-on de même source.

La 4<sup>e</sup> édition de l'IATF constitue "un événement africain d'une extrême importance", où

"15 chefs d'Etat africains, 2000 exposants et 35000 visiteurs sont attendus, outre 140 pays participants", a fait savoir le ministre.

Le montant des transactions commerciales prévues durant cette foire "est estimé à 44 milliards USD", a-t-il dit, précisant que "l'Algérie compte en attirer 10 %, en exploitant sa contribution supplémentaire à la Banque africaine d'import-export".

Par ailleurs, le ministre a appelé à une mobilisation totale et complète pour assurer une préparation optimale de cet évé-

nement africain important, le premier du genre en Algérie, auquel les hautes autorités du pays accordent un grand intérêt, rappelant que cette 4<sup>e</sup> édition constitue "une opportunité stratégique" pour promouvoir et développer le commerce interafricain et permettre à l'Algérie de conforter sa position dans le concert des pays émergents à l'horizon 2027, selon la même source.

Lors de cette réunion, huit (8) sous-commissions et onze commissions thématiques ont été installées.

Ces commissions seront chargées notamment de l'investissement et du commerce, de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du programme des journées spéciales, de la manifestation culturelle CANEX, du programme des jeunes, de la Foire africaine virtuelle, des relations B2B, B2G et G2G, et autres activités prévues en marge des manifestations principales, conclut le communiqué.

## BANQUE

## Le Data center de la Banque nationale de l'habitat obtient la certification "TIER III Design"

Le Data center de la Banque nationale de l'Habitat (BNH) vient d'obtenir la certification "TIER III Design", délivrée par Uptime Institute, dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des Data centers.

Selon un communiqué de la BNH, "cette classification est la première du genre décer-

née à un Data center d'une banque en Algérie et la troisième au niveau national, et représente, à ce titre, un jalon important pour la BNH et la place bancaire".

"Le montage de ce Data center a été le fruit d'un partenariat entre la BNH et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN)", précise la même source. "Cette

certification marque une étape clé dans notre engagement en faveur de l'excellence et de la fiabilité de nos infrastructures", s'est félicité dans le communiqué le directeur général de la BNH, M. Ahmed Belayat.

"Ce Data center est le fruit d'un effort collectif qui témoigne de la qualité du partenariat entre la BNH et l'EADN", a-t-il ajouté. Les normes

Tier d'Uptime mesurent la capacité d'un Data center à répondre aux besoins d'une organisation, explique le communiqué qui précise également que les certifications de cet institut, basé à New York, ont obtenu une reconnaissance mondiale et constituent une marque d'excellence unique pour les entreprises très performantes.

## INDUSTRIE MÉCANIQUE/SOUS-TRAITANCE

## Signature d'un accord de partenariat entre le groupe public ACS et l'entreprise italienne SIGIT

Le Holding Algeria Chemical Specialties (ACS) a signé, jeudi à Alger, un accord de partenariat avec l'entreprise italienne "SIGIT", spécialisée dans la fabrication de pièces de carrosseries en plastique et en caoutchouc pour les fabricants automobiles, visant à lancer la production de pièces en plastique et en caoutchouc, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.

Cet accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, tend à lancer la production de pièces en plastique et en caoutchouc à travers la filiale, le groupe Plastique et Caoutchouc (ENPC), en vue d'accompagner le secteur de l'industrie automobile pour la fabrication de ces pièces en Algérie et augmenter le taux d'intégration nationale, conformément aux instructions

des pouvoirs publics. Le ministre a précisé que cette étape constitue la première phase avant de développer ce partenariat vers la création d'une entreprise mixte spécialisée dans ce domaine avec le partenaire italien, en prévision du lancement d'autres marques de fabrication automobile.

Le partenaire étranger "s'est dit disposé à réunir toutes les conditions nécessaires, en mettant à profit son expérience de plus de 60 ans, avec le transfert de technologie et la garantie du contrôle qualité, grâce à ses laboratoires de pointe dans le domaine de la certification de conformité", selon le communiqué.

Il a également réaffirmé son engagement à transférer une partie de ses commandes extérieures vers l'Algérie, afin de

"contribuer au renforcement des exportations algériennes en la matière aux différentes grandes marques mondiales : Volkswagen, Mercedes, Lamborghini, Audi et Stellantis".

A cette occasion, le ministre de l'Industrie a mis l'accent sur l'importance du transfert de la technologie et de la formation, ainsi que la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ce plan, conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, pour le développement du tissu industriel, l'augmentation du taux d'intégration nationale, la création de richesses et d'emplois.

Une commission chargée de la sous-traitance dans le secteur des pièces de rechange automobiles a été installée, a fait savoir le ministre.

APS

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Algérie Télécom remporte le prix du développement économique local

Algérie Télécom (AT) a remporté le prix du développement économique local lors du Forum algérien de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) tenu les 25 et 26 février derniers à Alger, indique jeudi un communiqué d'AT.

"Cette distinction met en lumière l'engagement d'Algérie Télécom envers l'innovation dans le secteur des télécommunications, contribuant au développement local, à l'accélération de la transition numérique et à la préservation de l'environnement", précise la même source.

Le Forum algérien de la RSE est "un événement phare pour les acteurs du développement durable et de l'innovation responsable en Algérie, organisé par 'Dz Hadina Tech', sous le parrainage du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie", ajoute le communiqué.

Dans le cadre de sa candidature, Algérie Télécom indique avoir présenté "des projets ayant un impact direct sur le développement numérique et économique du pays, allant du développement de son infrastructure réseau via la fibre optique, à la collaboration et au soutien des acteurs locaux dans ce domaine à l'échelle nationale".

"Les partenariats stratégiques avec des entités et institutions œuvrant dans divers secteurs en faveur de l'innovation responsable et du développement durable ont également été mis en avant", relève AT.

Ce prix, décerné par un comité d'experts et de scientifiques, "témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom en tant que leader sur le marché des télécommunications en Algérie, en faveur du développement d'un écosystème numérique inclusif et durable, mettant la technologie au service de la société", conclut le communiqué.

## BOURSE

## Oran : la valeur de la Bourse d'Alger atteindra 740 milliards DA en 2025

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada a annoncé, jeudi à Oran, que la valeur de la Bourse d'Alger devra atteindre 740 milliards DA en 2025, avec l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local (BDL).

M. Bouzenada a souligné, lors d'une conférence de presse en marge de la journée d'information nationale organisée par la COSOB, en collaboration avec la wilaya d'Oran, que la valeur boursière de la Bourse d'Alger a connu une forte hausse, en 2024, passant de 68 milliards DA en 2023 à 520 milliards DA, soit une augmentation de 700 pour cent.

Il a ajouté que la Bourse poursuivra cette trajectoire ascendante, cette année, atteignant une valeur de 740 milliards DA en 2025, dès l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local, qui a récemment achevé sa période d'introduction, a indiqué le même responsable.

La COSOB vise également, pour l'année en cours, l'introduction en bourse d'au moins deux à trois entreprises privées, selon M. Bouzenada, précisant que de nombreuses demandes ont été reçues de la part de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant entrer en bourse.

"Les dossiers de ces entreprises activant dans le secteur industriel sont en cours d'étude", a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Bouzenada a indiqué que la société "Tosyali Algérie", spécialisée dans la production de fer et d'acier, a déposé une demande pour l'émission d'une obligation d'une valeur de 15 milliards DA sur la Bourse d'Alger.

De son côté, le wali d'Oran Samir Chibani a souligné que le financement des investissements des entreprises par la bourse représente une alternative efficace au financement bancaire, car il permet aux entreprises de bénéficier de diverses mesures, facilitations et incitations fiscales. Au cours de cette journée d'information, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations boursières a accordé son agrément final à la plateforme "Yinvesti" de financement participatif. Cette plateforme agira comme une "bourse électronique", permettant à toutes les petites entreprises, startups et porteurs de projets innovants d'obtenir des financements par le biais du financement participatif, pouvant atteindre jusqu'à 20 millions de DA par an, selon Kheireddine Boulefaa, Président du Conseil d'administration de la startup "Yinvesti".

Des conférences ont également été organisées, au cours de cette rencontre, sur le financement via la bourse, les avantages, les opportunités, les conditions et les mécanismes, ainsi que sur le "capital-risque : un levier pour le financement des PME", et d'autres sujets.



## MARCHÉS EN ASIE

### Bourses et bitcoin plongent, les menaces douanières de Trump et les puces pèsent

Les Bourses asiatiques ont dégringolé vendredi à la suite de Wall Street, plombées par les menaces douanières réitérées par Donald Trump contre la Chine, le Canada et le Mexique, et par un plongeon des titres liés aux semi-conducteurs dans le sillage de l'américain Nvidia.

Le bitcoin, actif à risque, a lui aussi trébuché lourdement face au regain d'incertitudes, ayant cédé désormais 25% depuis son sommet historique il y a six semaines.

Les places asiatiques emboîtaient le pas à la Bourse de New York, qui a terminé jeudi en forte baisse, minée par une dégringolade des valeurs technologiques et par les incertitudes sur la politique commerciale américaine.

À la Bourse de Tokyo vers 03H30, l'indice vedette Nikkei sombre de 3,49% à 36.920 points, et l'indice élargi Topix abandonnait 2,28%.

À la Bourse de Séoul, l'indice Kospi chutait de 3,12%, tandis que la Bourse de Sydney se repliait de 1,13%.

Les places chinoises souffraient également, après avoir été vigoureusement soutenues la veille par un net rebond des valeurs technologiques --à la suite d'un boom du secteur tech depuis janvier.

À Hong Kong, l'indice Hang Seng plongeait de 2,20% à 23.195,48 points.

L'indice composite de Shanghai perdait 0,82% et celui de Shenzhen 1,58%.

Soutenu par la perspective d'une hausse des taux d'intérêt de la Banque du Japon au printemps, la monnaie japonaise grimpait de 0,18% à 149,55 yens pour un dollar --accroissant la pression sur les titres des groupes exportateurs nippons.

Outre les inquiétudes généralisées sur les tensions douanières, les Bourses étaient tirées vers le bas par un plongeon des titres liés aux semi-conducteurs.

"Suite au dévissage de l'action Nvidia (...), l'inquiétude se propage aux actions



sur le marché japonais", soulignait Kosuke Oka, du courtier Monex Securities.

Ainsi, vers 03H30 GMT à Tokyo, Advantest dégringolait de 9,66%, Disco Corp de 10,71%, Renesas de 4,43% et Tokyo Electron de 5,09%.

À la même heure à Séoul, Samsung Electronics (-2,31%) et SK Hynix (-4,77%), poids-lourds de la cote, plongeant de concert.

Le bitcoin est descendu vendredi sous la barre des 80.000 dollars pour la première fois depuis le 11 novembre.

Vers 03H30 GMT, la plus importante devise numérique plongeait de 4,24%.

Il a dégringolé de plus de 25% depuis son record historique à quelque

109.000 dollars le 20 janvier, jour de l'investiture à la Maison Blanche de Donald Trump, aux positions très favorables aux cryptoactifs.

Mais le risque d'emballlement d'une guerre commerciale tous azimuts a assombri ces dernières semaines l'humeur des investisseurs, les incitant à se débarrasser de leurs actifs spéculatifs.

Le marché du pétrole n'était pas épargné par le regain d'inquiétudes sur la conjoncture, dans la crainte de voir affectée la demande mondiale de brut.

Vers 03H30 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,45% à 70,03 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,47% à 73,69 dollars.

## ALLEMAGNE

### Le marché de l'emploi toujours lesté par l'atonie économique

Le taux de chômage est resté inchangé en Allemagne en février, après une légère hausse en janvier, le nombre de personnes sans emploi approchant les 3 millions dans une économie déprimée, selon une estimation officielle publiée vendredi.

Il s'établit à 6,2%, selon des données corrigées des variations saisonnières (CVS) publiées par l'Agence fédérale pour l'emploi. Le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 5.000, toujours en données CVS, ce qui est trois fois moins qu'attendu par les analystes sondés par Factset.

Néanmoins, "la faiblesse conjoncturelle reste visible sur le marché du travail en février", a commenté Daniel Terzenbach, membre du directoire de l'Agence fédérale pour l'emploi, dans le communiqué.

En données brutes, moins représentatives d'une tendance de fond mais qui servent de référence dans le débat public, le nombre de chômeurs a "légèrement diminué par rapport à janvier", de près de 3.000, ajoute cette source. Sur un an, leur nombre a augmenté de 175.000, titillant la barre des 3 millions de personnes.

## PÉTROLE

### Le Brent à 73,37 dollars

Les cours du pétrole baissaient vendredi dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, perd 0,90% à 73,37 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, chute de 1,11% à 69,57 dollars.

## ITALIE

### Légère accélération de l'inflation à 1,7% en février sur un an

L'inflation en Italie a enregistré une légère accélération en février sur un an, à 1,7% (+0,2 point), en raison notamment de l'augmentation des tarifs de l'énergie, a annoncé vendredi l'Institut national des statistiques (Istat) dans sa première estimation.

L'inflation dans la péninsule était de 1,5% sur un an en janvier. Pour l'ensemble de l'année dernière, elle s'est établie à 1% contre 5,7% en 2023. Outre l'accélération des prix réglementés du secteur de l'énergie (+31,5% contre +27,5% en janvier), l'inflation est aussi due au ralentissement de la chute des prix de l'énergie non réglementés (-1,9% contre -3%) ainsi qu'à la hausse des prix alimentaires bruts (+2,9% contre +2,2%) et transformés (+2,2% contre +1,7%).

Sur un mois, les prix à la consommation ont augmenté de 0,2%. La hausse de l'indice d'inflation calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) est ressortie à 1,7% sur un an, le même chiffre qu'en janvier.

L'inflation en Italie avait ralenti à 1% sur l'année 2024, contre 5,7% en 2023, grâce à la chute des tarifs de l'énergie. La Banque d'Italie table sur une inflation de 1,5% en 2025 et en 2026.

## MARCHÉS BOURSIERS

### Wall Street en net repli, Nvidia déçoit et les incertitudes pèsent

La Bourse de New York a terminé en forte baisse jeudi, les résultats du géant Nvidia laissant les investisseurs sur leur faim, alors que les incertitudes sur la politique commerciale

américaine continuent de miner le marché. Le Dow Jones a perdu 0,45%, l'indice Nasdaq a plongé de 2,78% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,59%.

## SUISSE

### L'économie sous pression mais toujours robuste



Les perspectives pour l'économie suisse sont sous pression mais restent robustes, selon le baromètre conjoncturel du KOF publié vendredi, qui note cependant une détérioration dans la chimie et la pharmacie, le premier secteur d'exportation du pays alpin.

En février, ce baromètre qui permet de traquer la tendance à court terme pour le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse, a reculé de 1,3 point pour revenir à 101,7 points, après une embellie en janvier, a indiqué dans un communiqué le centre de recherches conjoncturelles de l'école polytechnique

fédérale qui le calcule tous les mois.

Il reste cependant au-dessus du seuil des 100 points, qui marque le seuil de croissance pour l'économie helvétique.

"La conjoncture suisse ressent des vents contraires mais affiche des perspectives robustes", estiment donc les chercheurs de cet institut.

Les différents sous-indicateurs dans la production "sont tous sous pression à l'exception du secteur de la construction", notent-ils, au regard de "mauvaises perspectives" quant à la situation générale des affaires.

Les indicateurs concernant les car-

nets de commandes et les exportations sont en revanche plus favorables, selon eux.

Les sous-indicateurs pour l'industrie électrique et le secteur de la métallurgie "affichent à nouveau des perspectives positives", selon leurs relevés.

Par contre, ils sont "particulièrement en baisse" dans la chimie et la pharmacie ainsi que dans la construction mécanique et secteurs liés à la construction automobile.

L'an passé, les commandes dans l'industrie helvétique ont quasi-stagné par rapport à leur niveau de 2023, face à une baisse de la demande en provenance notamment d'Allemagne, le premier partenaire commercial de la Suisse en Europe.

En 2024, les exportations du secteur de la chimie et de la pharmacie ont progressé de 10% par rapport à l'année précédente, selon l'office fédéral de la douane.

Mais celles des machines et équipements électriques, le deuxième secteur d'exportation de la Suisse, ont reculé de 2,6% tandis que celles liées au travail des métaux ont chuté de 6,2%.

APS

## NAÂMA

## Lancement en juin prochain d'un projet d'intensification de la culture des semences de pommes de terre dans le périmètre de Oued El Harmel

Un projet d'intensification de la culture des semences de pommes de terre sera lancé en juin prochain dans le périmètre de "Oued El Harmel", dans la commune de Kasdir (Naâma), a annoncé, mercredi, le wali Lounes Bouzegza, lors d'une rencontre avec des opérateurs du secteur agricole. Lors

de cette réunion, consacrée à la remise des actes de concession à 12 investisseurs bénéficiaires de terres agricoles dans ce limitant de 10.000 hectares dédiés à la culture et à l'intensification des semences de pommes de terre, dans le cadre du décret exécutif 432-21, le wali a précisé que « ce projet d'envergure débutera sur une superficie initiale de 50 hectares avant d'être progressivement étendu pour atteindre une superficie totale de 5.000 hectares ».

Il a également souligné que des enveloppes financières ont été allouées afin de couvrir les besoins des investisseurs ayant obtenu des concessions agricoles et cela pour la mise en place des infrastructures essentielles, notamment les réseaux routiers, l'irrigation et l'électricité, facilitant ainsi l'exploitation des terres et encourageant leurs investissements. La wilaya de Naâma a attri-



bué, récemment, plus de 34.000 hectares à des investisseurs, dont la majorité a déjà entamé le forage de puits profonds et l'installation d'équipements d'irrigation par pivot afin de commencer la produc-

tion. Cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en produits stratégiques tels que le blé dur, les cultures oléagineuses et le

maïs-grain, contribuant ainsi à la réduction de la facture d'importation et à l'orientation vers l'exportation", a ajouté le wali de Naâma.

De son côté, Mohamed El-Hadi Sakhrî, directeur central

chargé de la production et de la régulation des filières végétales au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué que « le ministère assure un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ce programme en encourageant la production locale de semences de pommes de terre dans la wilaya de Naâma, classées comme semences certifiées et plus résistantes aux maladies ».

En préservant la durabilité des sols et des ressources en eau". Il a également rappelé que l'Etat a mis en place plusieurs mécanismes de soutien aux agriculteurs afin d'augmenter la production, notamment la prise en charge par le Trésor public de 50 % des coûts d'acquisition des engrais, ainsi qu'un soutien direct et indirect portant sur les semences, le stockage dans les installations frigorifiques et d'autres mesures incitatives.

## BLIDA

## La CNMA inaugure un centre de repos au parc national de Chr  a

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a procédé, mardi, à l'inauguration d'un centre de repos au niveau du parc national de Chr  a (Blida), lequel sera mis à la disposition des familles des employés de la Caisse et du secteur agricole en général pendant les vacances.

La cérémonie d'inauguration de cet espace social s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, du directeur général de la CNMA, Mohamed Cherif Benhabiles, et des représentants des autorités locales de la wilaya.

Comprenant plusieurs chalets avec toutes les commodités nécessaires en termes de restauration et d'hébergement, ce centre a été réalisé et équipé pendant presque deux ans, selon les explications fournies à l'APS par le directeur des investissements de la CNMA, Mehdi Ouroua.

Ce projet vise à créer un es-



pace social et de loisirs, avec la mise en place d'aires dédiées à la promotion des divers produits agricoles nationaux. S'étendant sur une superficie totale de plus de 8700 m<sup>2</sup>, au cœur d'un bel espace boisé, le centre comprend également des espaces de détente, un club pour les résidents, plusieurs terrains de jeux et de sport, outre un espace dédié aux enfants, doté de toutes les commodités. Cette nouvelle structure vient contribuer à dynamiser la

  gion de Chr  a sur les hauteurs de Blida, connue pour sa vocation touristique de montagne, de m  me qu'elle constitue un atout suppl  mentaire pour les employ  s du secteur de l'agriculture et de la p  che ainsi que leurs familles et enfants. Le centre a   t   con  u pour accueillir les familles venant de toutes les r  gions du pays, notamment des wilayas de l'int  rieur et du Sud, pendant les p  riodes de vacances, afin de renforcer les liens sociaux.

## TINDOUF

## Le groupe Sonatrach accorde une aide de dix millions DA aux associations et clubs sportifs locaux

Une aide de dix (10) millions DA a   t   accord  e par le groupe Sonatrach au profit d'associations et clubs sportifs de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris lundi aupr  s de la direction locale de la Jeunesse et Sports (DJS). Inscrite dans le cadre du programme du groupe Sonatrach de soutien aux clubs et associations sportifs et juv  niles, cette subvention, r  partie en tranches de 500.000 DA et d'un (1) million DA, en fonction des activit  s sportives annuelles des 13 clubs et associations b  n  ficiaires, permettra de couvrir les participations aux manifestations sportives et les frais de d  placements, sachant que la plus proche wilaya est distante de 600 km de Tindouf, a indiqu   le chef de service des sports, Ahmed Sakhi Moulay. Pour sa part, le chef de d  partement d'assistance et d'investissement social du groupe Sonatrach, Belkacem Bencheikh, a indiqu   que le programme arr  t   par l'entreprise en direction des wilayas du sud du pays vise    soutenir les clubs et associations en difficult  s financi  res,    contribuer    l'all  gement de leurs frais et charges, et    encourager la pratique sportive dans ces r  gions. Entre autres objectifs de cette initiative, la r  union des conditions de d  veloppement des activit  s sportives, l'accompagnement des clubs et associations, et la lutte contre les fl  aux sociaux parmi les jeunes, a-t-il ajout  . Le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a salu   cette initiative de solidarit   de la Sonatrach, qui rev  t, selon lui, un impact symbolique s'inscrivant dans le sillage des efforts de l'Etat pour le d  veloppement et l'encouragement des activit  s sportives en milieu juv  nile.

## ALLOCATION DE SOLIDARIT   DU MOIS DE RAMADHAN

## Ach  vement de l'op  ration de versement dans toutes les communes du pays (minist  re)

Le minist  re de l'Int  rieur, des Collectivit  s locales et de l'Am  nagement du territoire a annonc  , mercredi dans un communiqu  , l'ach  vement de l'op  ration de versement de l'allocation de solidarit   du mois de Ramadhan sur les comptes CCP des b  n  ficiaires dans toutes les communes du pays, et ce conform  ment aux d  lais im-

partis. "Le minist  re porte    la connaissance de tous les citoyens et citoyennes remplissant les conditions requises pour b  n  ficier de l'allocation de solidarit   du mois de Ramadhan, fix  e    10.000 DA, que l'op  ration de versement de cette aide a   t   effectu  e sur les comptes CCP au niveau de toutes les communes du pays,

conform  ment aux d  lais fix  s par les autorit  s publiques". Pour ce faire, ajoute le communiqu  , "les services centraux du minist  re, en coordination avec les services des communes et des wilayas, ainsi que les diff  rents secteurs minist  riels concern  s par l'op  ration, ont mobilis   les ressources financi  res n  cessaires pour couvrir

toutes les listes des inscrits au niveau de toutes les communes du territoire national.

Il s'agit de l'enveloppe financi  re allou  e par le budget de l'Etat, ainsi que les affectations allou  es dans le cadre des budgets des communes et des wilayas, outre la contribution du minist  re de la Solidarit   nationale, de la Famille et de la

Condition de la femme".

A noter que "les listes des b  n  ficiaires ont   t   fix  es apr  s assainissement des listes conform  ment aux r  sultats des enqu  tes sociales et de terrain, et au croisement des donn  es avec les diff  rents organismes et administrations concern  s", conclut la m  me source.



## JAPON Le nord-est du Japon ravagé par son pire feu de forêt depuis 1992

Le Japon tente samedi de contenir plusieurs feux de forêts, alors qu'une surface record depuis 1992 a déjà été brûlée, faisant un mort et forçant plus d'un millier d'habitants à évacuer.



Au moins une personne est décédée dans l'incendie déclaré mercredi, qui a endommagé plus de 80 bâtiments et contraint des milliers d'habitants à évacuer les zones autour de la ville d'Ofunato, dans la région boisée d'Iwate, dans le

nord-est du pays. Selon l'Agence japonaise de gestion des incendies, 1.200 hectares ont déjà été ravagés par les flammes. "Nous cherchons encore à déterminer la surface touchée, mais c'est la plus importante depuis 1992", a assuré samedi à des

médias un porte-parole de l'agence. À l'époque, un incendie avait détruit 1.030 hectares à Kushiro à Hokkaido, dans le nord du pays. Samedi, 1.700 pompiers étaient mobilisés dans tout le pays pour tenter d'éteindre les flammes qui continuent à faire rage. La cause de l'incendie n'est pas connue à ce stade. En 2023, le Japon a connu environ 1.300 feux de forêts, concentrés sur la période de février à avril, lorsque l'air s'assèche et que les vents se lèvent. Le dernier incendie en date dans la région d'Iwate a été alimenté par des "vents violents", a souligné M. Fuchigami. L'année 2024 a aussi été la plus chaude jamais enregistrée au Japon, selon l'agence météorologique nationale (JMA), sur fond de phénomènes extrêmes se multipliant dans le monde en raison du changement climatique.

## L'incendie de forêt dans le nord-est se propage de manière incontrôlable

L'incendie de forêt dans la ville d'Ofunato, dans le nord-est du Japon, a continué de se propager vendredi, deux jours après son déclenchement, brûlant quelque 1.200 hectares de terres, détruisant 84 maisons et faisant un mort, rapportent les médias.

Les autorités s'attendent à ce que le bilan

s'alourdisse, car il est difficile de confirmer l'étendue des dégâts alors que la priorité est donnée au contrôle et à l'extinction de l'incendie, qui implique environ 2.500 pompiers, dont plus de 1.600 extérieurs à la préfecture touchée, selon les données publiées par la chaîne publique NHK.

L'incendie s'est déclaré

vers 13h00 heure locale mercredi (04h00 GMT) et aurait débuté dans un hangar de travail et se serait propagé de là vers une zone boisée, où les conditions météorologiques sèches ont favorisé sa propagation.

Au total, 16 hélicoptères, dont sept des Forces d'autodéfense (Armée), ont été impliqués au-

jourd'hui dans l'opération, pulvérisant de l'eau et vérifiant l'état de l'incendie, selon les mêmes sources.

Au moins une personne est décédée et les autorités ont émis un ordre d'évacuation pour quelque 3.300 habitants des zones touchées, où 84 maisons et autres bâtiments ont été confirmés endommagés jusqu'à présent.

## MEXIQUE

### «Transfert» de 29 narcotrafiquants aux Etats-Unis pour des raisons de «sécurité nationale»

Le "transfert" - et non l'extradition - de 29 narcotrafiquants mexicains aux Etats-Unis a été décidé pour des raisons de "sécurité nationale" en marge du traité d'extradition entre les deux pays, a déclaré vendredi le procureur de la République du Mexique.

Ce "transfert" a été mis en œuvre parce que des juges mexicains cherchaient à retarder leur envoi aux Etats-Unis, qui les réclamaient pour plusieurs crimes, selon le procureur Alejandro Gertz,



qui a participé vendredi à Washington à des réunions avec l'administration Trump.

"Il existait un risque que certains soient libérés ou que leur processus d'extradition soit retardé" par "des

juges qui cherchaient à les favoriser", a expliqué le secrétaire (ministre) à la Sécurité mexicain Omar García Harfuch.

MM. Gertz et García Harfuch ont participé jeudi à Washington à des négociations avec l'administration Trump, qui menace de taxer à 25% les importations mexicaines à partir du mardi 4 mars.

Le président américain accuse le Mexique de ne pas lutter fermement contre le trafic de drogue et l'immigration illégale vers les Etats-Unis.

## AFGHANISTAN

### Au moins quatre enfants tués dans des inondations soudaines

Au moins quatre enfants ont été tués dans les crues soudaines qui ont frappé deux provinces d'Afghanistan ces derniers jours, a rapporté l'ONG Save the Children.

"Dans la province de Kandahar, un enfant se serait noyé, tandis que trois autres auraient été tués par l'effondrement d'un toit. Plusieurs autres enfants auraient été blessés", indique l'ONG dans un communiqué publié jeudi.

Selon l'ONG, les inondations

survenues cette semaine dans les provinces de Kandahar, au sud du pays, et de Farah, à l'ouest du pays, ont causé des dégâts importants aux infrastructures, notamment aux routes et aux habitations, et ont perturbé les services essentiels dont dépendent les enfants et les familles.

Les inondations ont également touché certaines parties de la province de Kunar, au nord-est du pays. "Les survivants subiront des

conséquences à long terme sur leur bien-être", a déclaré Arshad Malik, directeur de Save the Children en Afghanistan.

"Des inondations comme celles-ci sont un autre signe que notre climat change trop vite pour que les familles afghanes puissent s'adapter et cela nuit à ceux qui sont le moins responsables des dégâts : les enfants", a-t-il estimé.

## ESPAGNE

### Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants et de drogue

Un réseau criminel qui faisait entrer des migrants clandestins et de la drogue dans le sud de l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar en utilisant des embarcations à grande vitesse a été démantelé, a annoncé jeudi la Garde civile.

L'opération a abouti à l'arrestation de 17 personnes au cours de trois perquisitions dans les provinces espagnoles d'Alicante et de Murcie (sud-est), a souligné la Garde civile, l'équivalent de la Gendarmerie, dans un communiqué. Au cours de l'intervention, à laquelle a également participé la Police nationale, les forces de l'ordre ont saisi deux voitures, un fusil, un revolver, des munitions, 15 téléphones portables, des balises, de la drogue et plus de 3.000 euros en espèces. Ce réseau criminel avait récemment provoqué la mort de deux Britanniques dans un accident de la route.

## NÉPAL

### Séisme de magnitude 5,5 au sud de Kodari (USGS)

Un séisme d'une magnitude de 5,5 s'est produit jeudi à 21h06 GMT à 14 km au sud de Kodari, au Népal, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS).

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été initialement détecté à 27,83 degrés de latitude nord et 85,97 degrés de longitude est.

## INDE

### Plus de 40 ouvriers disparus après une avalanche dans l'Himalaya



Plus de 40 ouvriers de la construction ont été portés disparus et 15 autres secourus après une avalanche survenue dans l'Etat himalayen de l'Uttarakhand en Inde à la suite d'importantes chutes de neige, ont indiqué vendredi les secours.

Les équipes de secours ont creusé pendant des heures à travers la neige épaisse, a déclaré Ridhim Agarwal, membre d'une équipe de sauveteurs, dans un communiqué, ajoutant: "Actuellement, 15 ouvriers sont en sécurité tandis que 42 sont portés disparus".

L'avalanche a touché un site de construction dans le district de Chamoli, recouvrant les travailleurs sous la neige et les débris. Dès que les conditions météorologiques s'amélioreront, des équipes sauvetage en haute altitude se déploieront par hélicoptère sur les lieux, a ajouté Ridhim Agarwal.

Deepam Seth, chef de la police de l'Etat, a précisé que le mauvais temps entravait les opérations de sauvetage. "Il a neigé avec des vents forts (...) Les routes sont complètement bloquées. Nous avons déployé des fraises à neige pour dégager le chemin", a-t-il déclaré à la télévision NDTV.

APS

## AIN DEFLA

## Une rencontre de sensibilisation pour un Ramadhan sans complications pour les diabétiques

Une rencontre autour de la thématique "diabète et Ramadhan" pour un Ramadhan sans complications a été organisée, jeudi à Ain Defla, par l'association des médecins spécialistes (AMSAD).

La rencontre qui s'est déroulée l'après-midi au théâtre régional "Tayeb Chérif Mohamed" de Khemis Miliana a été l'occasion pour les médecins spécialistes en diabétologie d'aborder les différentes facettes de la maladie et la manière de la gérer et d'accompagner les malades durant le Ramadhan", a indiqué à l'APS, le président de l'AMSAD, Dr. Lyes Bendali. Dr. Bendali a souligné que la Journée "ciblait principalement les diabétiques parce que nous savons pertinemment que cette maladie a une relation directe avec l'alimentation".

Il a déclaré à cet effet que le conseil à donner aux diabétiques est de "consulter son médecin traitant avant le mois de Ramadhan", ajoutant que dans le cas où le patient est autorisé à jeûner, il doit respecter des consignes et un régime diététique décidés par son médecin.

La rencontre vise à permettre aux diabétiques de "passer un mois de Ramadhan en bonne santé", a indiqué Dr. Zougar Mohamed, membre de l'AMSAD. Cette initiative est aussi une occasion d'expliquer aux médecins les "dernières recommandations et les nouveautés dans ce domaine, notamment comment préparer le malade diabétique pour le mois de jeûne", a-t-il fait savoir.

Pour sa part, Dr. Fatiha Hamoutene, spécialiste en endocrinologie et diabétologie, et vice-présidente de la Société algérienne de diabétologie (Sadiab), recommande aux diabétiques de "manger équilibré pour avoir l'apport suffisant en protéine pendant la journée en prenant le repas du S'hour". A noter que plusieurs communications ont été présentées lors de cette rencontre organisée en coordination avec la direction de la santé et l'Association nationale des diabétologues endocrinologues libéraux (Andel).

## TIZI-OUZOU

## Numérisation du service de médecine légale du CHU Nedir Mohamed

Le service de médecine légale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou a bénéficié des équipements nécessaires pour permettre la numérisation de l'ensemble de ses prestations, a annoncé jeudi le Professeur Rachid Belhadj, président de l'Académie algérienne pour le développement de la médecine légale.

S'exprimant lors d'une journée sur "Le développement de la médecine légale en Algérie" organisée par la même institution sanitaire, le Pr Belhadj a indiqué qu'à l'instar de ceux de plusieurs CHU du pays, le service de médecine légale du CHU Nedir Mohamed a bénéficié d'une modernisation complète de son service de médecine légale.

Cette modernisation des moyens de travail de ce service "constitue un saut qualitatif dans le traitement des dossiers des patients et offrira plus d'efficacité dans la coordination avec les instances judiciaires et sécuritaires", a-t-il estimé.

Elle permettra, également, "le signalement rapide et sécurisé, aux autorités compétentes, des informations concernant les crimes et autres violences subies par les patients, notamment, celles faites aux femmes et aux enfants", a-t-il ajouté.

De son côté, le Pr Si Hadj Mohand, chef de service du service de médecine légale du CHU Nedir Mohamed a indiqué que cette nouvelle acquisition est "un apport considérable" qui permettra à son service d'être "plus performant et efficace dans la prise en charge des patients et aussi du traitement de leurs dossiers".

"Cela permettra d'avoir un archive numérisé actualisé avec un accès facile, de même qu'elle facilitera la coordination avec les différents partenaires, notamment, les services de sécurité et les magistrats", a expliqué le professeur. Il a, par ailleurs, fait savoir qu'un projet de délocalisation des locaux du service vers une structure plus adaptée et l'acquisition d'un nouveau matériel a eu l'aval de l'administration du CHU.

APS

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## Saihi insiste sur le renforcement du travail durant le mois de Ramadhan

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a donné, mercredi à Alger, des instructions aux responsables du secteur de la santé des wilayas du pays, leur rappelant la nécessité de renforcer le travail durant le mois de Ramadhan, et de fixer les listes de permanence notamment pour la période avant et après l'appel à la prière du Maghreb.



Dans une allocution prononcée lors de sa réunion, par visioconférence, avec les directeurs de la santé des wilayas et des établissements de santé y relevant, en présence des cadres centraux, le ministre de la Santé a appelé le directeur général des structures sanitaires à communiquer une note pour informer les responsables du secteur de "la nécessité de renforcer le travail durant le mois de Ramadhan, notamment avant et après l'appel à la prière du Maghreb", afin d'assurer la prise en charge des cas urgents au niveau des hôpitaux pendant cette période.

M. Saihi a également invité les responsables du secteur de la santé au niveau des wilayas à "s'assurer impérativement de la disponibilité des médicaments au niveau des structures qui leur relèvent, ainsi qu'à fixer les listes

de permanence, notamment pour la période avant et après l'appel à la prière du Maghreb, durant laquelle les services des urgences reçoivent de nombreux cas". Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité de "verser les salaires des professionnels de la santé suivant la nouvelle grille", appelant les directeurs du secteur de la santé à "accorder une attention particulière à ce sujet (...)" afin de verser ces salaires début mars, le premier ou le deuxième jour du mois de Ramadhan.

A cette occasion, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé a présenté un exposé sur les mesures et dispositions prises en prévision du mois sacré.

Ces mesures portent essentiellement sur "les campagnes de sensibilisation et la nécessité de

garantir les conditions sanitaires nécessaires, notamment au niveau des espaces destinés aux iftars collectifs durant ce mois, dans le but d'éviter les intoxications alimentaires". Le directeur général des structures sanitaires a, quant à lui, présenté un exposé dans lequel il a appelé les directeurs de santé à la nécessité d'"accompagner les organisateurs des tables des iftars collectifs en leur fournissant les orientations et conseils nécessaires concernant les méthodes de conservation des produits alimentaires", ainsi qu'à la "nécessité de respecter le système de travail en vigueur et le système de permanence au niveau des services des urgences dans l'ensemble des établissements sanitaires avant, pendant et après l'iftar, tout en respectant tous les rendez-vous déjà programmés".

## TRAVAIL ET SANTÉ

## Signature d'un avenant d'une convention sur l'introduction de la chirurgie interventionnelle cérébro-vasculaire dans la couverture sanitaire

L'avenant d'une convention sur l'introduction des actes de chirurgie interventionnelle cérébro-vasculaire dans le cadre de la couverture sanitaire, a été signé, jeudi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les cliniques privées de chirurgie cardiovasculaire conventionnées.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et ce à l'occasion de la Journée nationale de prise en charge des maladies vasculaires du cerveau central et périphérique.

Dans une allocution, le ministre du Travail a indiqué que "cet accord permettra à l'assuré social et à ses ayants droit

atteints de pathologies cardio-vasculaires, de bénéficier du traitement, et ce en appui aux prestations sanitaires fournies par les établissements publics de santé".

Il a souligné que le ministère œuvre au "renforcement du partenariat avec le secteur privé de la santé, en vue d'étendre la prise en charge des pathologies compliquées dans le cadre du conventionnement, outre son engagement à promouvoir le conventionnement avec les cliniques privées nationales, à travers l'introduction de nouveaux actes médicaux, à même de réduire le nombre de cas nécessitant un transfert à l'étranger, qui était de 6 l'an dernier, à 5 types de pathologies seulement".

Le ministre a rappelé l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmad-

jid Tebboune, à la prise en charge médicale des citoyens, partant de sa pleine conviction de la nécessité d'associer les compétences nationales.

Se félicitant également du progrès réalisé sur le plan de la numérisation, le ministre a annoncé le lancement de la version actualisée du portail électronique de conventionnement, reposant sur les techniques de l'intelligence artificielle (IA), en vue de renforcer la transparence et d'améliorer les prestations médicales.

De son côté, le ministre de la Santé a affirmé que la signature de cet avenant visait à "élargir la couverture médicale accordée dans le cadre de cette convention, à travers l'introduction des interventions liées aux maladies cérébro-vasculaires, notamment la chirurgie des anévrismes cérébraux et des

malformations artérioveineuses".

Cette convention tend également à mettre en avant "le rôle de la numérisation dans le développement du système de recrutement, à travers le lancement de la version actualisée du portail national", selon le ministre.

Cette démarche améliorera "la performance et facilitera les procédures pour les assurés sociaux, en sus de renforcer le recours aux nouvelles techniques d'analyses des données et l'amélioration des services".

Il a rappelé que l'Algérie avait réalisé au cours des dernières années, "des avancées considérables en matière d'amélioration des prestations de la santé publique, qui a connu plusieurs réformes, tant au niveau des structures sanitaires publiques que privées".



## PALESTINE

## Ghaza : la campagne de vaccination contre la polio touche plus d'enfants que prévu (OMS)

Grâce au cessez-le-feu à Ghaza, les équipes médicales ont pu vacciner plus d'enfants que prévu contre la polio à Ghaza, a indiqué jeudi le patron de l'OMS, lors de la nouvelle campagne dans le territoire palestinien depuis le début de l'agression sioniste.



La première phase "de vaccination de masse de cinq jours contre la poliomyélite à Ghaza s'est conclue hier (mercredi), atteignant 602.795 enfants de moins de 10 ans", a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur un réseau social. D'ici quatre semaines, les enfants recevront la seconde dose orale du vaccin prévue par le protocole de vaccination contre cette maladie qui peut provoquer la paralysie et parfois la mort.

"Malgré la météo froide et pluvieuse, les parents ont amené leurs enfants aux centres de vaccination", s'est réjoui mardi, Rik Peperkorn, le

représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens. "J'ai été agréablement surpris de voir à quel point les vaccinations sont bien accueillies à Ghaza", a-t-il souligné, estimant que "c'est une réussite remarquable". Outre la vaccination, la maladie est aussi combattue par un accès à de l'eau potable et de bonnes conditions d'hygiène.

Autant de choses qui ont fait gravement défaut à Ghaza, totalement bouclé par les forces sionistes qui ne laissaient entrer l'aide qu'au compte-goutte. La situation humanitaire avant l'instauration du cessez-le-feu en janvier était ca-

tastrophique. La première campagne de vaccination en 2024 avait été menée dans des conditions beaucoup plus précaires en pleine guerre dans l'étroit territoire, où un grand nombre d'habitants ne cessaient de se déplacer pour fuir les bombardements sionistes.

La campagne - en deux phases - avait été lancée après la réapparition de la maladie à Ghaza pour la première fois en plus de 20 ans, paralysant un enfant de 10 mois en août dernier. Elle avait permis d'atteindre plus de 95% des enfants ciblés. Mais des échantillons environnementaux provenant de

deux sites, collectés en décembre 2024 et janvier 2025, ont révélé que le poliovirus circulait encore.

"Le cessez-le-feu a permis aux travailleurs de la santé d'atteindre plus d'enfants que lors des précédentes campagnes de vaccination en 2024, y compris les enfants qui avaient pu être manqués en raison des mouvements de population et ceux qui étaient inaccessibles en raison de l'insécurité", a d'ailleurs souligné Dr Tedros. "Mais le médicament dont tous les enfants de Ghaza ont besoin est une paix durable", a martelé une nouvelle fois le responsable onusien.

## Ghaza: 13 nourrissons sont morts de froid depuis le début de l'année (ONU)

Treize (13) nourrissons sont morts de froid depuis le début de la nouvelle année dans la bande de Ghaza, ravagée par le génocide commis par l'entité sioniste entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, selon les Nations Unies.

A Ghaza, où prévaut un cessez-le-feu fragile depuis le 19 janvier, de fortes pluies ont endommagé de nombreux abris de fortune dressés au milieu des décombres et de nombreuses familles palestiniennes n'ont plus que les vêtements qu'elles portent sur le dos.

Cette situation a entraîné la mort de 13 nourrissons depuis le début

de la nouvelle année, selon l'ONU. "Avant la guerre, à Ghaza, alors que les hivers étaient rudes, les enfants avaient des maisons où s'abriter, des hôpitaux fonctionnels et un accès au chauffage, à la nourriture et aux soins médicaux.

Aujourd'hui, des quartiers entiers sont en ruine, des familles vivent dans des tentes de fortune avec peu de protection contre le froid et les hôpitaux sont au bord de l'effondrement", a déclaré Salim Owais, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à des médias.

Selon les termes du cessez-le-feu, d'ici la fin de la première étape

ce week-end, l'entité sioniste doit autoriser l'entrée de 200.000 tentes décentes dans Ghaza.

Or, selon les estimations de l'ONU, seule une fraction de cette aide est arrivée.

Le cessez-le-feu a permis au Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) d'acheminer des tonnes de provisions et d'ouvrir 25 boulangeries, mais "les progrès restent fragiles". "La situation reste dramatique", a déclaré le PAM, la plupart des Palestiniens vivant dans des décombres. "L'aide doit être maintenue", a ajouté l'agence onusienne, citée par des médias.

## Les détenus palestiniens victimes d'une "négligence médicale délibérée" dans les geôles sionistes (commission)

La Commission des affaires des prisonniers et des libérés palestiniens a déclaré jeudi que les détenus palestiniens subissaient une "négligence médicale délibérée" dans les geôles sionistes. L'ad-

ministration pénitentiaire de l'occupation sioniste "pratique une négligence médicale délibérée envers les détenus, en particulier ceux présentant des maladies", a souligné la com-

mission dans un communiqué relayé par des médias.

La commission a décrit les conditions dans lesquelles se trouvent les détenus palestiniens notamment dans la prison

sioniste dite "Shatta" comme "tragiques", car ils sont soumis à "de violents passages à tabac et à des pulvérisations de gaz, et la nourriture est servie crue et sans sel".

APS

## RDC L'OMS enquête sur un foyer infectieux dans l'ouest du pays

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré jeudi que ses experts enquêtaient sur un nouveau foyer infectieux non identifié dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) après deux mystérieuses épidémies plus tôt cette année.

L'OMS a affirmé que la zone de Bolamba dans la province occidentale de l'Equateur avait enregistré 12 personnes atteintes, dont huit sont décédées en janvier. Plus tôt ce mois-ci, 158 cas ont été recensés. Selon l'OMS, 58 personnes sont mortes autour de Basankusu. Et la semaine dernière, 141 personnes sont tombées malades dans la zone de Basankusu. Aucun décès n'a été signalé à ce jour.

"Une surveillance accrue des maladies a identifié un total de 1.096 personnes malades et 60 décès à Basankusu et Bolamba correspondant à une large définition de cas", a ajouté l'agence de santé des Nations unies. La définition inclut "la fièvre, les maux de tête, les frissons, la transpiration, la raideur de la nuque, les douleurs musculaires, les douleurs articulaires multiples et corporelles, un écoulement nasal ou des saignements du nez, la toux, les vomissements et la diarrhée", selon le communiqué de l'OMS.

"La République démocratique du Congo est confrontée à de nombreuses crises et épidémies simultanées, mettant une pression supplémentaire sur le secteur de la santé et la population", a précisé l'OMS. En outre, l'OMS ajoute qu'une "équipe nationale d'intervention rapide de Kinshasa et de l'Equateur, comprenant des experts en santé d'urgence de l'OMS, a été déployée dans les zones de santé de Basankusu et de Bolamba pour enquêter sur la situation et déterminer s'il existe un schéma inhabituel".

Les test initiaux ont exclu la maladie à virus Ebola et la maladie à virus Marburg, selon la même source. Selon Zania Stamatakis, professeure associée en immunologie virale à l'Université de Birmingham en Grande-Bretagne, "cette épidémie, ainsi que les précédentes épidémies en RDC, sont importantes pour le reste du monde et nous devons les surveiller de près et aider au diagnostic et au traitement".

Amanda Rojek, chercheuse à l'Institut des sciences pandémiques de l'Université d'Oxford, a déclaré que bien qu'une seule maladie puisse expliquer tous les cas, "nous voyons fréquemment des situations où il peut y avoir un mélange de maladies plus courantes contribuant au nombre de cas".

Une vague initialement inexplicable de décès dans le sud-ouest de la RDC en octobre-novembre de l'année dernière a finalement été attribuée au paludisme et aux infections respiratoires courantes, aggravées par la malnutrition.

## SOUDAN Le choléra fait 70 morts en une semaine (Organisation)

Au moins 70 personnes sont mortes du choléra et plus de 2.200 ont été contaminées par la maladie dans le sud du Soudan au cours de la semaine écoulée, a déclaré jeudi Save the Children, citant des données du ministère de la Santé.

L'épidémie dans l'Etat du Nil Blanc fait suite à une frappe de drone sur la centrale électrique d'Um Dabakar, à 275 kilomètres au sud de Khartoum, qui a perturbé l'accès à l'eau potable à Kosti, la capitale de l'Etat. Elle intervient alors que le système de santé soudanais est paralysé par un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 12 millions de personnes depuis avril 2023.

"Plus de 2.200 personnes, dont des enfants, luttent actuellement contre l'épidémie mortelle de choléra dans la ville de Kosti", a déclaré l'organisation humanitaire dans un communiqué. Selon un communiqué du ministère de la Santé soudanais, publié mardi, le pays a enregistré plus de 55.000 cas de choléra et plus de 1.400 décès depuis que l'épidémie a été déclarée en août 2024.

Mohamed Abdiladif, directeur de Save the Children pour le Soudan, a déclaré que des centaines d'enfants étaient en danger dans le Nil Blanc. "Les enfants du Soudan sont pris dans un cycle sans fin de violence, de maladie et de faim, avec un impact dévastateur", a-t-il dit.

# LES YEUX connaissez-vous leurs 4 ennemis cachés ?

On sait tous qu'il faut se protéger avant de s'exposer au soleil, arrêter de fumer pour éviter les accidents cardio-vasculaire, manger moins sucré pour éviter le diabète... mais on oublie souvent que nos yeux ont également besoin d'être protégés. Zoom sur les principaux ennemis de vos yeux.

## Le tabac : le principal ennemi

Acroléine, toluène, acide cyanhydrique sont trois des substances que l'on trouve dans les cigarettes. Ce sont surtout trois substances particulièrement irritantes (l'acroléine fut longtemps utilisée dans le gaz lacrymogène) qui favorisent l'apparition de maladies oculaires comme la cataracte, la DMLA et la dégénérescence du nerf optique.

Inutile de vous faire un dessin : pour préserver la santé de vos yeux, il est temps d'arrêter de fumer ! Allez : on vous aide en vous donnant 3 méthodes douces pour arrêter de fumer.

## Le sucre : un ennemi caché

Votre médecin vous a peut-être déjà expliqué que le diabète peut provoquer de très sérieux troubles oculaires mais on ignore souvent que, sans être diabétique, avoir un peu trop de sucre dans le sang (ce qui peut arriver si vous êtes ce qu'on appelle un bec sucré) peut, à la longue, entraîner des lésions des cellules oculaires. Apprenez donc, petit à petit, à manger moins sucré. Et si le sucre vous manque trop, remplacez-le dans vos recettes par du sirop d'érable, du sirop d'agave ou encore de la stevia.

## Le stress, un ennemi silencieux

Où, vos yeux aussi peuvent eux aussi souffrir du stress... voire d'un burn out ! Si vous travaillez à longueur de journée sur écran sans faire de pauses régulières et qu'en plus, vous passez votre temps libre à surfer sur internet



à la recherche de la fâcheuse petite robe noire ou des derniers potins people, vous demandez à vos yeux de traiter un nombre d'information susceptibles de provoquer une grande fatigue.

A la longue, vos yeux n'arrivent plus à accommoder, et cela provoque des vertiges, des maux de tête et parfois un début de myopie. Essayez donc de moins solliciter vos yeux et n'hésitez pas à faire appel à un orthoptiste

pour apprendre à faire des exercices de relaxation visuelle. En attendant, si vos yeux sont fatigués voici 6 recettes maison pour les soulager.

## Le soleil, un ennemi négligé

Si l'on pense à protéger les yeux de nos enfants derrière des lunettes de soleil, on oublie bien souvent que nos rétines à nous sont également sensibles aux ultraviolets, et plus particulièrement aux UVA. Pour résumer : si vous ne pensez pas à cacher vos yeux derrière des verres filtrants anti UVA, surtout l'été en cas de forte luminosité et l'hiver à la montagne, non seulement vous risquez d'attraper (sur le moment) un coup de soleil de l'œil, mais en plus vous risquez de développer une cataracte ou une DMLA précoce.

ment sensibles aux ultraviolets, et plus particulièrement aux UVA. Pour résumer : si vous ne pensez pas à cacher vos yeux derrière des verres filtrants anti UVA, surtout l'été en cas de forte luminosité et l'hiver à la montagne, non seulement vous risquez d'attraper (sur le moment) un coup de soleil de l'œil, mais en plus vous risquez de développer une cataracte ou une DMLA précoce.

# 4 réflexes quotidiens pour prendre soin de vos yeux

Ultraperformants, nos yeux sont des organes complexes et très fragiles. Les gestes à faire au quotidien pour en prendre soin.

## JE LES HYDRATE

Climatisation, chauffage, poussière, vent, fumée de cigarette... peuvent assécher les yeux. En cas de sécheresse légère, utiliser du sérum physiologique. Si la sécheresse est plus sévère, mieux vaut opter pour des larmes artificielles associées à un gel lubrifiant.

Ils pleurent, ils piquent ? Pour les soulager, appliquer des compresses d'eau tiède pendant 5 minutes. Ensuite, masser les paupières inférieures puis supérieures pendant une minute. Terminer le soin en fermant les yeux normalement pendant 2 secondes avant de les rouvrir. Les fermer à nouveau en serrant fort les paupières et les rouvrir. Recommencer cet exercice une dizaine de fois. Vision rafraîchie garantie !

## Je les mets au repos

Les écrans font énormément travailler les yeux. Pour les reposer, pratiquer la règle du 20-6-20 : toutes les 20 minutes passées sur un écran, regarder un objet situé à une distance de d'environ 6 mètres de soi, pen-

dant 20 secondes. Puis, fermer les yeux, poser les paumes de mains par-dessus et rester dans cette position pendant 2 à 5 minutes. Autre option : porter des lunettes anti-lumière bleue dès lors qu'on passe plusieurs heures devant un écran d'ordinateur, de smartphone, de télévision ou de tablette.

## JE LES MUSCLE

Avec de la gymnastique oculaire ou du yoga des yeux. Comme l'exercice de "Tindex" : tête et dos droits, tendre le bras et fixer le haut de son index (ou l'ongle de son pouce). Sans bouger la tête, rapprocher lentement l'index de son nez, puis l'éloigner toujours lentement, tout en le fixant. Recommencer une vingtaine de fois.

## JE LEUR APORTE DE BONNUTRIMENTS

La lutéine et la zéaxanthine, des pigments appartenant à la famille des caroténoïdes, possèdent un grand pouvoir antioxydant et anti-radicalaire. On les retrouve dans les légumes à feuilles vertes (choux, épinards, brocoli...), le maïs et le jaune d'œuf. La vitamine A améliore les visions diurne et nocturne. On la trouve dans les fruits et légumes à la coloration jaune ou



orangée (poivrons, orange, carotte...) ou le foie de veau.

Les vitamines C et E luttent contre les radicaux libres. Agrumes, noix et céréales en contiennent en quantité.

La vitamine D est difficile à retrouver dans l'alimentation, même si l'huile de foie de morue n'est pas une source à écarter. Le meilleur moyen de la synthétiser reste encore de vous exposer quelques minutes par jour au soleil.

Le zinc contribue à la production de mélanine en transportant la vitamine A du foie vers la rétine. L'huile constitue l'une des meilleures sources de zinc, mais on peut aussi en trouver dans la viande, les graines de sésame et de citrouille.

Les acides gras oméga-3, aux propriétés anti-inflammatoires, sont principalement présents dans les poissons gras (saumon, maquereau, thon...) et les fruits à coque (noix, amande...).

## Soulager la fatigue visuelle



La fatigue visuelle, c'est un peu le mal des temps modernes. Pour soulager les yeux rouges et fatigués, voici des recettes 100% naturelles et des astuces pratiques.

## LA CAMOMILLE LES CHOUCHOUTE

Prenez des sachets de camomille, trempez-les dans de l'eau chaude, appliquez-les, tièdes, sur vos paupières fermées. Laissez agir si possible une vingtaine de minutes. Vous pouvez aussi faire une infusion de camomille et appliquer plusieurs fois par jour des compresses ou cotons à démaquiller imbibés de cette dernière.

## LE GESTE MALIN

Dès les premiers signes de fatigue visuelle devant votre écran, appuyez légèrement et brièvement avec les doigts sur vos paupières fermées, cela plusieurs fois de suite. Pensez aussi à clipper des yeux régulièrement et à regarder au loin de temps à autre.

## LES FLEURS DE BLEUET APAISENT LES YEUX IRRITÉS

Pollution, vent, soleil, pollen, poussière ou cil dans l'œil... une irritation oculaire est très désagréable. Faites une infusion de fleurs de bleuet (2 cuillères à café dans 1 tasse d'eau bouillie), filtrez parfaitement et laissez refroidir. Appliquez sur vos yeux, en compresses ou avec des cotons à démaquiller, pendant 5 à 10 minutes. Il est possible aussi d'utiliser l'infusion en bains oculaires.

Version toute prête : vous pouvez acheter de l'eau de bleuet (en pharmacie, certaines grandes surfaces ou en ligne) et poser sur vos paupières des cotons à démaquiller imbibés de lotion (à conserver au réfrigérateur).

de Reparatrice.fr

# La lumière bleue serait "toxique" pour les yeux

L'exposition à la lumière bleue provoque la formation de molécules chimiques toxiques pour la rétine, ce qui favoriserait le risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

Critiquée pour ses méfaits sur le sommeil, la lumière bleue des écrans des appareils numériques, pourrait également nuire à la santé oculaire et causer des dommages irréversibles. Une nouvelle étude parue dans la revue Nature met en garde contre l'exposition à la lumière bleue. Celle-ci pourrait favoriser le risque de cécité nocturne et de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Cette maladie invalidante se caractérise par la dégradation d'une partie de la rétine (la macula), pouvant mener à la perte de la vision centrale.

Le Dr Ajith Karunaratne, un des chercheurs de l'Université de Toledo dans l'Ohio (Etats-Unis) auteurs des travaux, explique les humains sont continuellement exposés à la lumière bleue mais que la cornée et le cristallin de l'œil ne peuvent ni la bloquer ni la réfléchir. Problème, l'exposition prolongée à la lumière bleue provoque la formation de molécules chimiques toxiques pour les cellules photoréceptrices, le tissu photosensible de la rétine, selon les chercheurs.

Les cellules de la rétine aident à convertir la lumière en signaux électriques qui voyagent ensuite le long du nerf optique jusqu'au cerveau, où les informations sont traitées par le cortex visuel. Sans la rétine et ses cellules photoréceptrices, les informations visuelles ne peuvent être traitées correctement, explique l'étude. Or l'étude montre que la lumière bleue affecte le rétinol, une molécule produite par les cellules photoréceptrices.

Pour s'en rendre compte, les chercheurs ont exposé le rétinol aux lumières bleues, rouges, jaunes et vertes. Le contact avec la lumière bleue a déclenché une réaction néfaste pour le rétinol : celui-ci s'est mis à libérer des molécules chimiques toxiques qui tuent les cellules photoréceptrices. "Si vous faites briller la lumière bleue sur la rétine, le rétinol tue les cellules photoréceptrices", a déclaré Kasun



Ratnayake au site Mother nature network. Or les cellules photoréceptrices ne se régénèrent pas dans l'œil. Une fois qu'elles sont mortes, "elles sont mortes pour de bon", pointe un autre chercheur.

"Ce n'est un secret pour personne que la lumière bleue nuit à notre vision en endommageant la rétine de l'œil", observe le Dr Ajith Karunaratne. "Nos expériences expliquent

comment cela se produit, et nous espérons que cela conduira à des thérapies qui ralentissent la dégénérescence maculaire, comme [par exemple] un nouveau type de collimateur", conclut la scientifique. Comment se protéger contre la lumière bleue ? Les chercheurs recommandent d'éviter de regarder les téléphones portables ou les tablettes dans le noir et de porter des lunettes qui filtrent la lumière bleue.

# La lumière réduit le taux de mélatonine des enfants

L'exposition des enfants d'âge préscolaire à une heure de lumière avant l'heure du coucher presque complètement leur production de la mélatonine, une hormone qui favorise le sommeil.

Une seule heure d'exposition à la lumière avant l'heure du coucher diminue les niveaux d'hormone du sommeil de 88% chez l'enfant, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Physiological Reports.

Les chercheurs de l'Université du Colorado aux Etats-Unis ont évalué l'impact hormonal que peut avoir l'exposition à la lumière, le soir, sur le sommeil des jeunes enfants.

"Bien que les effets de la lumière soient bien étudiés chez les adultes, on ne sait pratiquement rien de la façon dont l'exposition à la lumière affecte la physiologie, la santé et le développement des enfants d'âge préscolaire", a déclaré Lameese Akacem, auteure de l'étude. "Nous avons constaté que ces enfants étaient extrêmement sensibles à la lumière." Pour l'étude, les chercheurs ont recruté 10 enfants en bonne santé âgés de 3 à 5 ans dans un protocole de sept jours. Les cinq premiers jours les enfants ont suivi un horaire strict de coucher pour régulariser leurs horloges biologiques et les installer dans un cycle où leur



niveau de mélatonine (hormone du sommeil) a commencé à augmenter à peu près à la même heure chaque soir. Le sixième jour, les chercheurs ont créé un environnement de faible luminosité en échangeant les lumières existantes avec des ampoules à faible consommation. Tous les participants étaient ainsi exposés à la même quantité de lumière. Les chercheurs ont ré-

gulièrement prélevé des échantillons de salive pour évaluer les niveaux de mélatonine. Après avoir passé la journée dans ce nouvel environnement de faible luminosité, les enfants ont joué avec une table lumineuse durant une heure. Des échantillons de salive ont été prélevés pour les comparer.

## LA LUMIÈRE IMPACTE LA PRODUCTION DE MÉLATONINE DES ENFANTS

Les résultats de l'étude ont montré que les niveaux de mélatonine ont été diminués de 88 % après l'exposition à la lumière vive et que ce changement de taux dure au moins 30 minutes après l'extinction de la lumière. Ce qui provoque chez les enfants, une difficulté à l'endormissement et une nuit de sommeil écourtée.

"Les années préscolaires sont une période de développement très sensible au cours de laquelle l'utilisation des médias numériques devient de plus en plus omniprésente", a déclaré l'auteur de l'étude. L'utilisation des médias électroniques chez les jeunes enfants a triplé depuis 2011. "Nous espérons que cette recherche peut aider les parents et les cliniciens à prendre des décisions éclairées sur l'exposition à la lumière des enfants".



## SAHARA OCCIDENTAL L'Armée sahraouie cible une base de soutien de l'armée d'occupation marocaine à El Guelta

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené une attaque intensive ayant ciblé une base de soutien de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'El Guelta, leur infligeant de "lourdes pertes matérielles et humaines", a indiqué un communiqué militaire rendu public par la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

"A l'occasion du 49e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des unités avancées de l'APLS ont ciblé, jeudi, par d'intenses bombardements la base d'un régiment relevant de l'Armée royale marocaine dans la région d'Arthrithyat dans le secteur d'El Guelta", selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions des forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué.



## 49ème anniversaire de la proclamation de la RASD : le peuple sahraoui déterminé à poursuivre la lutte (Polisario)

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement professionnel, Khatri Addouh, a affirmé, jeudi au camp de Smara des réfugiés sahraouis, que "le peuple sahraoui commémore le 49ème anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) avec une détermination à poursuivre sa lutte, usant de tous les moyens pour asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire".

S'exprimant à l'APS en marge des festivités commémoratives du 49ème

anniversaire de la proclamation de la RASD, placées sous le signe "Fidélité à la souveraineté nationale", M. Khatri a indiqué que "le peuple sahraoui a fait preuve, à travers ces festivités, de cette détermination qui exprime un fort attachement à ses droits légitimes, son autodétermination et sa liberté, son indépendance et l'extension de la souveraineté de la RASD sur l'ensemble de son territoire national".

Et d'ajouter : le peuple sahraoui a arraché d'innombrables acquis, notamment la reconnaissance consen-

suelle internationale de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, que l'occupant marocain, et ses alliés, tentent de brouiller par des déclarations et des positions hostiles, en violation même du droit international, en soutenant l'occupant et ses politiques par l'organisation de visites aux territoires occupés de la RASD.

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario a souligné que "ces actes condamnables visent à secourir l'occupant dans ses derniers moments, de donner un nouveau souffle à sa politique expansionniste

dans la région, et que le peuple sahraoui est déterminé, appuyés par d'autres peuples militants et des forces pour la paix et la justice, à continuer la lutte pour endiguer l'idéologie et la politique d'agression et d'expansion au détriment des peuples".

Les festivités commémoratives du 49ème anniversaire de la proclamation de la RASD ont été lancées au camp de Smara des réfugiés sahraouis, en présence de délégations étrangères solidaires avec la cause sahraouie, avec plus de 400 participants issus de 32 pays.

## Espagne : le Parlement basque adopte une déclaration en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui

Des partis politiques et des groupes parlementaires mixtes siégeant au parlement basque espagnol ont adopté jeudi une déclaration en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination tout en fustigeant "l'occupation illégale" des territoires sahraouis par le Maroc.

Selon la presse espagnole, l'intergroupe "Paix et liberté pour le peuple sahraoui" du Parlement basque a approuvé, avec le soutien des partis PNV, EH Bildu, PP, Grupo Mixto-Sumar, une déclaration dans laquelle il souligne que l'occupation du Sahara occidental "est illégale" et revendique "le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

"Le texte, qui a été lu devant les médias par les représentants du PNV, EH Bildu, PP et Grupo Mixto-Sumar, a été approuvé à l'occasion du 49ème anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique", indique l'agence espagnole

Europa Press. A travers cette déclaration, les parlementaires basques soutiennent que le Sahara occidental "est un territoire non autonome, soumis au droit international" et que son occupation "est illégale". Ils insistent sur le fait que "l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination doit être autorisé". La déclaration souligne, par ailleurs, que le Front Polisario "est le représentant légitime et unique du peuple sahraoui, tel que reconnu par l'ONU et la communauté internationale".

Abordant un autre volet, le Parlement basque exige "le respect scrupuleux des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la cessation des violations des droits humains à l'encontre des Sahraouis".

Le texte dénonce aussi "le pillage" des ressources naturelles du peuple sahraoui et exige que les

parties concernées dans le conflit "respectent pleinement" l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024, qui annule les accords relatifs à l'agriculture et à la pêche entre l'Union européenne et le Maroc.

Il exhorte, en outre, les Nations unies à "promouvoir sans plus tarder une solution juste et définitive au conflit au Sahara occidental", une solution qui "implique la mise en pratique du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par la tenue d'un référendum".

Les parlementaires basques exhortent les institutions basques à "poursuivre et à renforcer la solidarité et le soutien humanitaire" au profit des civils sahraouis. Ils expriment, enfin, leur gratitude aux associations et groupes de solidarité locaux qui œuvrent "en faveur de l'amitié avec le peuple sahraoui, et dont le seul objectif est de réaliser un avenir libre".

## CRISE EN RD CONGO Le bilan des explosions à Bukavu s'alourdit à 16 morts (officiel)

Le bilan des deux explosions à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), s'est alourdi à 16 morts, a annoncé vendredi soir le gouvernement congolais.

Au moins 16 personnes ont été tuées et 95 autres blessées par deux explosions survenues jeudi au cœur de Bukavu.

Le bilan a été fourni vendredi soir par Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement congolais, qui a lu sur la télévision nationale un compte-rendu du Conseil des ministres présidé par le président congolais Félix Tshisekedi plutôt à Kinshasa.

## L'ONU demande 2,5 milliards de dollars pour aider 11 millions de personnes

Les Nations Unies et les autorités congolaises ont lancé, jeudi à Kinshasa, le Plan de réponse humanitaire 2025, d'un montant de 2,54 milliards de dollars pour venir en aide à 11 millions de personnes. Selon l'ONU, parmi les 11 millions de personnes à assister figurent 7,8 millions de déplacés internes, l'un des niveaux les plus élevés au monde.

Plus de 21 millions de Congolais sont affectés par des crises multiples, notamment des conflits armés, des catastrophes naturelles et différentes épidémies. "Tous les signaux d'alerte sont au rouge. Mais même face à ces défis énormes, l'action humanitaire démontre chaque jour son efficacité pour sauver des vies", a affirmé le Coordonnateur humanitaire de l'ONU en RDC, Bruno Lemarquis.

"Notre seule mission est de porter assistance aux populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent", a précisé Lemarquis. Le plan prévoit de prendre en charge 1,5 million d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, de garantir l'accès à l'eau potable pour cinq millions de personnes, et de lutter contre des épidémies telles que le choléra, la rougeole et le mpox. Parallèlement, il soutiendra le retour des déplacés, la relance des moyens de subsistance, et la préparation aux chocs climatiques.

## Plus de 8500 morts à Goma depuis fin janvier (officiel)

Plus de 8.500 personnes ont été tuées depuis fin janvier dans les conflits à Goma, ville dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dont la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) revendique le contrôle, a annoncé jeudi soir le gouvernement congolais.

Plus de 8.500 corps ont été enterrés et une trentaine de corps sont encore dans les morgues à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, a indiqué le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, lors d'un point de presse, se référant aux hostilités menées par la rébellion du M23 dans ce centre urbain régional qui abritait environ un million d'habitants et plus de 700.000 déplacés.

Le ministre a indiqué que 5.597 blessés ont été enregistrés dans les structures sanitaires. D'après l'ONU, les opérations humanitaires à Goma, plaque tournante logistique pour toute la région, sont gravement affectées, son aéroport international restant toujours fermé.

Un couloir humanitaire a été ouvert à la mi-février dans la région de Goma, permettant l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'acheminer des produits humanitaires via le Kenya et le Rwanda. La rébellion du M23 a capturé de nombreuses villes et localités dans l'est de la RDC, dont Goma et Bukavu (chef-lieu de la province du Sud-Kivu).

Jeudi, au moins onze personnes ont été tuées et 65 autres blessées par plusieurs explosions au cœur de Bukavu, peu après un meeting politique. Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, avait mis en garde contre le risque d'un débordement régional du conflit en RDC.

## PALESTINE

### Cisjordanie occupée : l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 39e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient vendredi leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 39e jour consécutif, faisant 27 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Jeddi, un médecin et une femme Palestiniens ont été blessés par des balles des forces d'occupation à Jénine, souligne Wafa, relevant que les soldats sionistes ont ouvert le feu sur l'équipe d'ambulanciers qui tentait de porter secours à la femme blessée. Par ailleurs, les forces d'occupation poursuivent leur déplacement avec des chars aux abords du camp de Jénine et dans plusieurs de ses quartiers. Elles ont fermé plusieurs routes dans le quartier d'Al-Hadaf, tandis qu'un Palestinien a été arrêté dans la ville de Jénine, ajoute la même source. Les forces d'occupation ont également détruit la principale conduite d'eau de Bir al-

Saada à Jénine, après que les équipes de la municipalité et du gouvernorat de la ville l'aient réhabilitée, ce qui a entraîné des coupures d'eau dans plusieurs quartiers de la ville. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) avait annoncé que la Cisjordanie souffre des conséquences de l'agression génocidaire sioniste contre Gaza, et que l'armée sioniste a tué 50 Palestiniens en 5 semaines.

Les forces d'occupation continuent, en outre, d'incendier des maisons dans le camp de Jénine, de démolir des routes et d'agrandir d'autres. Les soldats sionistes empêchent les Palestiniens de re-

joindre leurs maisons pour prendre les provisions nécessaires, comme les vêtements et les couvertures, dans un contexte marqué par des conditions climatiques extrêmes à l'approche du mois sacré du Ramadan.

Les équipes de presse locales et internationales sont, pour leur part, empêchées d'entrer dans le camp de Jénine pour observer la destruction et la dévastation causées par l'entité sioniste. L'armée sioniste continue également de saisir plusieurs maisons pour les transformer en casernes militaires, en particulier dans les bâtiments proches et surplombant le camp de la ville.

### La Palestine appelle à un cessez-le-feu permanent à Gaza

L'ambassadeur de Palestine auprès des Nations unies, Riyadh Mansour, a insisté vendredi, sur l'impératif d'un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza entré en vigueur le 19 janvier dernier, appelant à mettre fin à l'agression sioniste en cours, contre la Cisjordanie occupée.

Intervenant lors d'une réunion de coordination tenue au siège de la mission indonésienne auprès de l'ONU, réunissant le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M.Mansour, cité par

l'agence palestinienne de presse, Wafa, a appelé à l'impératif d'un cessez-le-feu permanent à Gaza l'enclave palestinienne, et l'arrêt immédiat de l'agression sioniste en cours, en Cisjordanie occupée, réitérant le refus de tout déplacement forcé des Palestiniens de Gaza.

Il a réclamé le retrait total des forces d'occupation de l'enclave palestinienne, et des zones récemment envahies dans le nord de la Cisjordanie occupée, afin d'accélérer la fin de cette occupation illégale conformément aux résolutions de l'Assemblée

générale et à la mise en œuvre de la solution à deux Etats.

Le diplomate Palestinien a en outre, souligné la nécessité de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions des accords en vigueur et de permettre au gouvernement palestinien d'exercer pleinement ses responsabilités sur l'ensemble des territoires occupés, y compris l'enclave palestinienne, a ajouté la même source.

Aussi, il a appelé les Etats qui n'ont pas encore reconnu la Palestine à franchir ce pas, et à œuvrer pour son adhésion en tant que membre à

part entière des Nations unies. M. Mansour a présenté à l'occasion, un exposé détaillé sur les missions à venir de la communauté internationale en vue de la conférence internationale prévue en juin prochain à l'Assemblée générale des Nations unies. de l'ONU, a ajouté Wafa.

Les participants ont unanimement souligné l'importance de l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, et de l'Assemblée générale, notamment la résolution 2735 du Conseil de sécurité, selon la même source.

### Cisjordanie occupée : plusieurs agriculteurs palestiniens de Beit-Lahem détenus par les forces sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont détenu vendredi, plusieurs agriculteurs palestiniens de la ville d'Al-Khader située au sud de Beit-Lahem, au sud de la Cisjordanie occupée, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. Le président du comité agri-

cole d'Al-Khader, Mahmoud Abdallah, cité par Wafa, a indiqué que les soldats sionistes ont interpellé cinq fermiers dans la zone de Wadi Al-Abyar.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des restrictions croissantes imposées par l'occu-

pation aux agriculteurs palestiniens, les empêchant d'accéder librement à leurs terres et compromettant leur activité agricole, sous divers prétextes. La région d'Al-Khader est régulièrement ciblée par les forces sionistes et les colons.

### Cisjordanie occupée: deux Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes à Naplouse

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté vendredi, deux Palestiniens dans le sud du gouvernorat de Naplouse en Cisjordanie occupée, rap-

portent des médias. Selon le Centre palestinien d'information (CPI), les forces d'occupation sionistes "ont arrêté deux jeunes Palestiniens du

village de Yetma, au sud de Naplouse, et ont pris d'assaut plusieurs maisons". L'armée sioniste mène depuis le mois dernier des attaques dans le

nord de la Cisjordanie qui ont fait plusieurs martyrs et déplacé des milliers de personnes, selon les données des autorités palestiniennes et l'ONU.

### Ghaza: un Palestinien tombe en martyr dans un bombardement de l'armée sioniste

Un jeune Palestinien est tombé en martyr vendredi, dans un bombardement de l'armée sioniste dans le centre de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Raad Nidal

Al-Amwasi (18 ans), est tombé en martyr à la suite d'une frappe de drone des forces d'occupation dans le centre-ville de Rafah, précise Wafa citant son correspondant sur place. Par ailleurs, deux pêcheurs

Palestiniens ont été blessés après que des navires de guerre de l'armée sioniste ont ouvert le feu sur eux au large de la ville de Ghaza, ajoute la même source.

APS

## PAKISTAN

### Six morts dans un attentat suicide (nouveau bilan)

Au moins six personnes sont mortes vendredi, dans un attentat suicide ayant visé une école religieuse dans le nord-ouest du Pakistan, ont annoncé la police et un porte-parole du gouvernement, dans un nouveau bilan. L'incident s'est produit dans le district de Nowshera, lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser parmi les fidèles rassemblés pour la prière du vendredi. Le directeur de l'école, Hamid ul Haq Haqqani, a été la cible de l'attaque, selon la police du district.

"Six personnes sont mortes sur le coup et une vingtaine de personnes ont été blessées dans l'explosion", a déclaré le porte-parole du gouvernement provincial, Muhammad Ali Saif. Un précédent bilan faisait état de cinq morts. Le Premier ministre Shehbaz Sharif a condamné l'attentat et exprimé sa tristesse, dans un communiqué publié par son bureau.

## SYRIE

### Le CCG condamne les agressions sionistes contre les territoires syriens

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a condamné jeudi les agressions de l'entité sioniste contre les territoires syriens et a exhorté la communauté internationale à prendre "des mesures urgentes et décisives" pour mettre fin à ces "violations flagrantes des lois internationales".

Dans un communiqué, le secrétaire général du CCG, Jassem Al-Budaiwi, a condamné les frappes aériennes menées mardi dernier par l'armée sioniste contre les territoires syriens, les qualifiant de "violation flagrante des accords et des lois internationales (...)".

Al-Budaiwi, a affirmé que l'agression continue de l'entité sioniste "sape les efforts de paix et alimente l'instabilité". Il a souligné la nécessité d'"une intervention internationale urgente et décisive pour mettre un terme à ces violations, qui menacent la sécurité internationale et régionale". Al-Budaiwi, a réaffirmé la position du CCG en faveur du retrait complet de l'entité sioniste de tous les territoires syriens occupés et le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

## CANADA

### Les électeurs de l'Ontario appelés à élire leur Premier ministre

Les électeurs de l'Ontario, la province la plus peuplée du Canada, se rendent aux urnes jeudi pour renouveler le mandat du premier ministre sortant, Doug Ford, lors d'élections organisées plus d'un an plus tôt que prévu.

Le chef du Parti progressiste-conservateur, Doug Ford, a affirmé qu'il avait besoin d'un mandat plus fort pour lutter contre les tarifs douaniers imposés par le président américain, Donald Trump. M. Ford, âgé de 60 ans, avait déjà un gouvernement majoritaire à l'Assemblée législative provinciale. Il brigue un troisième mandat majoritaire consécutif après des victoires écrasantes en 2022 et en 2018. M. Ford, qui souhaite former un troisième gouvernement majoritaire consécutif à Queen's Park, a déclaré mercredi que son parti était le seul à pouvoir tenir tête au président américain Donald Trump et à ses menaces de droits de douane.

L'Ontario, où vivent environ 35 % des 40 millions d'habitants du Canada, est le cœur industriel du pays et serait gravement touchée si Trump décidait d'imposer des tarifs douaniers.

Les politiciens canadiens, dont Ford et ses adversaires, le chef du Nouveau Parti démocratique de gauche Marit Stiles et le chef du Parti libéral centriste Bonnie Crombie, ont exprimé haut et fort leur opposition aux tarifs douaniers et à l'annexion du Canada.



## PARUTIONS

Présentation du 1<sup>er</sup> numéro de la revue "Cinémathèque" à Alger

Le Centre Algérien de la Cinématographie (CAC) a présenté mercredi à Alger le premier numéro de sa revue "Cinémathèque" ayant consacré un dossier spécial aux Assises Nationales du Cinéma, tenues en début d'année sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



La revue a été présentée au siège de la Cinématographie d'Alger, en présence de l'équipe éditoriale, d'artistes et des membres de ciné-clubs qui ont découvert le dossier consacré aux Assises Nationales du Cinéma (19-20 janvier 2025), et à leur importance pour l'avenir du 7e art en Algérie.

Dans son éditorial, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a indiqué que la parution de la revue "Cinémathèque" se veut "une autre manifestation de l'intérêt accordé par l'Etat algérien à tout acte culturel et artistique visant l'excellence et la créativité (...)" Et d'ajouter que "la volonté politique exprimée par le président de la République, Abdelmad-

jid Tebboune, et son souci constant d'ériger la cinéma en couronne de la Culture, nous incitent davantage à déployer tous les efforts possibles pour promouvoir la culture, l'art et le patrimoine".

La parution de cette revue trimestrielle s'inscrit dans le cadre des missions du CAC éditant des publications et des ouvrages pour enrichir la bibliothèque nationale du cinéma, a-t-il ajouté, soulignant qu'une version numérique est en cours d'élaboration à l'effet de faciliter la consultation de cette revue.

Le critique Ahmed Bedjaoui a pour sa part salué "cette importante et valeureuse initiative", notant que les revues "sont le miroir des œuvres cinématographiques

projetées". La photo du président de la République lors des assises nationales du cinéma organisées au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif Rahal est affichée en couverture de ce numéro (février 2025).

Dans cette revue de 50 pages, les contenus ont été classés par thèmes en rapport avec les archives nationales du cinéma algérien, la numérisation de la mémoire cinématographique et le rôle de l'Institut national supérieur du cinéma, ainsi que le forum cinéma et mémoire tenu à Alger du 9 au 11 décembre 2024, et des portraits de personnalités artistiques comme l'acteur Sid Ali Kouiret et le réalisateur Ahmed Rachedi.

## MASCARA

## Projection de la série de films documentaires "Oum El Assakir, berceau de la jeunesse révolutionnaire"

La série de films documentaires sur l'histoire de la région de Mascara, intitulée "Oum El Assakir, berceau de la jeunesse révolutionnaire", a été projetée, jeudi à la Maison de la culture Abiras Ennaciri de la ville de Mascara, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid.

Cette série de films documentaires, réalisée par la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports et l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), met en lumière, en quatre volets, les moments historiques importants de la wilaya de Mascara, couvrant la période de 1830 à 1862, marquée par la résistance populaire sous la conduite de l'Emir Abdelkader (1832-1847), la période

1926-1954 marquée par le mouvement national et la période de la glorieuse Guerre de libération.

Les films dévoilent les principales batailles et opérations de résistance qui se sont déroulées dans la région pendant la révolution de Novembre, mettant en évidence les méthodes répressives brutales utilisées par les forces de l'armée coloniale française contre les civils algériens, ainsi que des centres de torture tels que la "Ferme Ghislain", dans la commune de Aïn Fares, et "Chapo" dans la commune de Sahailia.

Cette série documentaire met également en lumière le rôle des zaouïas dans la résistance à la colonisation française, ainsi que celui des femmes combattantes dans le domaine de la santé durant la Guerre de Li-

bération. La série est enrichie de témoignages vivants de Moudjahidine, d'enseignants universitaires et de chercheurs spécialisés dans l'histoire de la Guerre de libération.

Le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit, Khalifi Bahloul Khalifa, a indiqué, dans une intervention à la fin de la projection, que cette oeuvre documentaire est le fruit d'un effort de près de six mois de tournage.

Pour sa part, l'enseignant d'Histoire de l'Algérie moderne et contemporaine, Mokhtar Bouneqab, a qualifié ce film de document précieux sur l'histoire de la révolution de novembre dans la wilaya, soulignant qu'il constitue une référence historique importante pouvant être utilisée par les chercheurs et les étudiants universitaires

pour leurs travaux de recherche en lien avec l'histoire, notamment sur la Guerre de libération nationale dans la région. Il a également salué le rôle de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya dans la réalisation de ce projet documentaire. La série documentaire historique a été projetée en présence de la famille révolutionnaire, de représentants de la société civile, ainsi que d'étudiants et d'enseignants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, de chercheurs de la direction de la guerre de libération, d'élèves d'établissements scolaires, de stagiaires des centres de formation professionnelle, de membres d'établissements de la jeunesse et de la culture, ainsi que d'artistes, écrivains et poètes de la région.

APS

## CONSTANTINE

## Un riche programme culturel concocté pour animer les soirées de Ramadhan (responsable)

La direction de la Culture et des Arts de Constantine a élaboré, de concert avec différentes structures culturelles, un riche programme culturel et artistique comportant 60 spectacles pour animer les soirées du Ramadhan, a déclaré, jeudi, le responsable local du secteur, Farid Zaïter.

Ce programme qui s'étendra du 4 au 27 mars, comprend des spectacles et des galas artistiques alliant soirées musicales animées par des groupes et des artistes de différents genres musicaux, des soirées dédiées au Madih et à l'Inchad, avec la participation de troupes spécialisées, des veillées littéraires et poétiques animées par des écrivains et des poètes locaux, en plus de représentations théâtrales, a indiqué le même responsable à l'APS. Selon M. Zaïter, plusieurs structures culturelles, telles que le Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, la maison de la culture Malek-Haddad, la cinémathèque "An-Nasr", la bibliothèque principale, la grande salle Ahmed-Bey (Zénith) et le Musée public national Cirta accueilleront les soirées consacrées à la chanson et à la musique, au théâtre, au cinéma et à l'humour.

La direction de la Culture et des Arts a également concocté un programme de divertissement pour enfants à l'occasion des vacances scolaires de printemps (seconde moitié du Ramadhan), qui verra également les tout-petits bénéficier d'ateliers éducatifs et de diverses activités de loisirs.

La direction de la Culture entend, à travers ce programme spécial "veillées de Ramadhan", enrichir la scène culturelle à Constantine et offrir aux citoyens et aux familles l'opportunité d'assister à des soirées consacrées au divertissement et à la créativité, selon la même source.

## BISKRA

## Décès du chanteur-compositeur Ali Zebidi

Le chanteur-compositeur Ali Zebidi est décédé mercredi, à l'âge de 92 ans, a-t-on appris de son entourage. Le défunt, né à Biskra en 1933, a entamé sa carrière artistique dans sa ville natale par l'exercice de chants religieux et soufis, avant de s'installer par la suite à Constantine, où il a poursuivi ses études.

Ali Zebidi était un passionné de la musique arabe classique ainsi que des chants nationalistes diffusés sur la radio "Sawt Al Arab". Il avait notamment travaillé à la radio et à la télévision algériennes dans les années 70 et 80.

Feu Ali Zebidi était célèbre pour plusieurs de ses chansons diffusées à la radio, où il se distinguait par sa voix douce et les paroles mélodieuses de ses chansons. Il a été honoré il y a deux ans par l'Association "Troisième millénaire", en coopération avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA).

## CINÉMA

## Décès de l'acteur américain Gene Hackman

L'acteur multi-oscarisé américain Gene Hackman et son épouse, la pianiste classique Betsy Arakawa, ont été retrouvés morts mercredi à leur domicile de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, ont annoncé jeudi plusieurs médias américains.

Considéré comme un géant d'Hollywood, Gene Hackman, était âgé de 95 ans, et était apparu pour la dernière fois à l'écran dans le film "Bienvenue à Mooseport" (2004).

Né en 1930, l'acteur avait remporté deux Oscars, notamment celui du meilleur acteur en 1971 pour son rôle dans "French Connection", où il campait le légendaire flic Jimmy "Popeye" Doyle. Il avait ensuite remporté en 1993 l'Oscar du meilleur second rôle pour sa performance dans "Impitoyable", de Clint Eastwood, où il y campait un ancien tueur devenu shérif d'une petite ville du Wyoming.

Au fil des années, l'acteur avait travaillé avec de nombreux grands noms du cinéma, notamment Francis Ford Coppola dans le film "Conversation secrète", Christopher Reeve dans "Superman" et Al Pacino dans le méconnu "L'Epouvantail", un film dont Gene Hackman disait qu'il était le préféré de toute sa carrière. L'acteur avait annoncé en 2008 sa "retraite" des plateaux de cinéma.

## UNIVERSITÉ DE SAÏDA Lancement du projet de l'espace de simulation immersive et du métavers virtuel pour l'enseignement de la médecine

L'Université "Dr Moulay Tahar" de Saïda a annoncé, mercredi, le lancement d'un projet d'espace de simulation immersive et de la plateforme "Métavers" pour la réalité virtuelle destinée à l'enseignement de la médecine, dans le cadre du processus de numérisation de l'enseignement médical et du développement des connaissances des étudiants dans ce domaine, a-t-on constaté.

Le projet, créé grâce aux technologies de la réalité virtuelle, offre un environnement éducatif avancé et interactif, fondé sur l'enseignement immersif et repose sur des technologies modernes, notamment la dernière version d'une table de dissection algérienne et des écrans géants pour renforcer l'expérience d'apprentissage immersive.

Le projet comprend également 20 casques de réalité virtuelle permettant d'explorer les organes humains en 3D, ainsi qu'une application logicielle avancée, selon les explications fournies par le professeur en informatique, Rachid Ghazi.

Ce projet, supervisé par l'Université de Saïda en collaboration avec les startups "Digi Roots" et "Anatomy" et la société "Condor Electronics", s'inscrit dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des méthodes d'enseignement des sciences médicales.



Il offre aux étudiants et aux universitaires des outils technologiques avancés qui favorisent l'interaction et l'expérience sensorielle directe, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'enseignement médical, selon la même source.

Pour sa part, le recteur de l'Université de Saïda, Fathallah Tebboune, a souligné que cet établissement uni-

versitaire confirme son engagement à développer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique à travers l'investissement dans la technologie et l'innovation.

Ce projet ambitieux fait suite au succès du prototype de la première table de dissection algérienne innovante, développée par l'Université "Dr Moulay Tahar" de Saïda, et annon-

cée en avril dernier lors du Salon international des équipements de santé d'Oran, a ajouté le même responsable.

Le lancement de ce projet innovant a été marqué par la présence du wali de Saïda, Amoumen Mermouri, qui a salué cette innovation visant à développer les connaissances des étudiants en médecine à l'université.

## CHINE

### Lancement de deux nouveaux satellites

La Chine a lancé jeudi une fusée porteuse Longue Marche-2C, envoyant deux satellites dans l'espace. La fusée a décollé à 15h08 (heure de Pékin) du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, et a envoyé Siwei Gaojing-1 03 et Siwei Gaojing-1 04, sur l'orbite.

Il s'agit de la 561<sup>e</sup> mission de vol des fusées de la série Longue Marche.

## ETATS UNIS

### Une nouvelle sonde de l'entreprise américaine Intuitive Machines décolle vers la Lune

Une deuxième sonde de l'entreprise américaine Intuitive Machines, la première société privée à avoir réussi à alunir, a décollé mercredi de Floride en direction de la Lune, selon une retransmission vidéo.

Le décollage a eu lieu à bord d'une fusée Falcon 9 de l'entreprise SpaceX depuis le centre spatial Kennedy, en Floride.

La sonde, nommée Athéna, transporte des instruments scientifiques de la Nasa, et doit permettre à l'agence spatiale américaine d'approfondir ses connaissances sur le pôle sud de la Lune.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA

DAIRA DE AIN EL MELH

COMMUNE DE AIN EL MELH

Numéro d'identification fiscale (NIF): 098428415038515

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au Loi n° 23/12 du : 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics.

Et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

- et après la lecture du résultat sur le PV de la commission d'évaluation des offres n° 09/2025 datée en 13/02/2025.

Le président de l'assemblée populaire communale lance un avis d'attribution provisoire concernant :

**Réhabilitation des Locaux Professionnelle pour Transformée a Group Scolaire**

Parue au annonce d'avis d'appel d'offres national ouvert avec l'exigence des capacités minimales

N° 02/2025 au quotidien "الحوار" et "DK NEWS" en date 19/01/2025 Comme Suivant :

| N° | PROJET                                                                      | Entrepreneur   | Numéro d'identification fiscale | La Somme (DA) | Délais  | Observation                            |
|----|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------|---------------|---------|----------------------------------------|
| 01 | Réhabilitation des Locaux Professionnelle pour Transformée a Group Scolaire | Hachrouf Saadi | 171281400358110                 | 51.776.259,78 | 04 Mois | Moins Disant Et Qualifié Techniquement |

#### NB:

- Conformément à l'article 56 du la loi indiquée ci-dessous, les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans les **(10) jours** à compter de la première publication du présent avis.

- Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de nos services au plus tard **03 jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution et cela pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2516006351 du 02/03/2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة السكن، العمران والمدينة

ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية برج باجي مختار.  
دائرة التحكم في انجاز المشاريع والترقية العقارية  
مصلحة متابعة المشاريع وإعادة الاعتبار  
الرقم: /م ع/ 2025

## Mise en demeure

\* vu le Marché N° 11 du 09/04/2023, conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Bordj Badji Mokhtar et l'entreprise ETB TOUDGI SID AHMED pour la Réalisation de 70/200 logements à la commune de Bordj Badji Mokhtar et vu du retard enregistré dans l'avancement des travaux, et vu l'ods N°03 portant le démarrage des travaux de la partie conditionnelle du 08/04/2024, et vu du retard enregistré dans la commencement des travaux et conformément aux termes du marché conclu avec vous été **01<sup>er</sup>** mis en demeure nous vous demandons fournir l'atelier la main d'œuvre plus les équipement nécessaires et travailler système 3\*8 pour rattraper le retard d'avancement selon le planning contractuel un délais de (08) jours faute de quoi des mesures réglementaires seront appliqués à l'encontre de votre entreprise.

\* vu le Marché N° 57 du 22/12/2022, conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Bordj Badji Mokhtar et l'entreprise ETB OULED EL BAKAI MOHAMED pour la Réalisation de 70/200 logements à la commune de Bordj Badji Mokhtar et vu du retard enregistré dans l'avancement des travaux, et vu l'ods N°04 portant le démarrage des travaux de la partie conditionnelle du 08/04/2024, et vu du retard enregistré dans la commencement des travaux et conformément aux termes du marché conclu avec vous été **01<sup>er</sup>** mis en demeure nous vous demandons fournir l'atelier la main d'œuvre plus les équipement nécessaires et travailler système 3\*8 pour rattraper le retard d'avancement selon le planning contractuel un délais de (08) jours faute de quoi des mesures réglementaires seront appliqués à l'encontre de votre entreprise.

\* vu le Marché N° 17 du 06/07/2023, conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Bordj Badji Mokhtar et l'entreprise ETB MADJ ABBES pour la Réalisation de 20/200 logements à la commune de Bordj Badji Mokhtar et vu du retard enregistré dans l'avancement des travaux, et vu l'ods N°05 portant le démarrage des travaux de la partie conditionnelle du 08/04/2024, et vu du retard enregistré dans la commencement des travaux et conformément aux termes du marché conclu avec vous été **01<sup>er</sup>** mis en demeure nous vous demandons fournir l'atelier la main d'œuvre plus les équipement nécessaires et travailler système 3\*8 pour rattraper le retard d'avancement selon le planning contractuel un délais de (08) jours faute de quoi des mesures réglementaires seront appliqués à l'encontre de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 2516006489 du 02/03/2025



# Programme de la soirée

TF1 21:05

Pourris gâtés



Paresseux, capricieux, fétards, les trois enfants de l'homme d'affaires Francis Bartek ne font rien de leur vie, à part dépenser l'argent que leur père a durement gagné. Lassé par leur comportement, celui-ci leur fait croire qu'ils sont totalement ruinés, les forçant ainsi à faire l'impensable: travailler !

France 2 21:05

A plein temps



La vie de Julie Roy est rythmée par un planning plus que millimétré: habitant dans un village en lointaine périphérie parisienne, où elle s'occupe seule de ses deux enfants, Nolan et Chloé, elle doit se lever chaque matin très tôt, confier ses deux enfants à sa voisine, madame Lusigny, avant de prendre un train pour se rendre à Paris, où elle travaille dans un grand palace. Mais une grève des transports, organisée dans le cadre d'un mouvement social plus vaste, complique son trajet vers la capitale. A peine arrivée, elle demande à une collègue de l'aider: elle aurait besoin d'être remplacée pour pouvoir se rendre à un entretien d'embauche.

France 3 21:05

Meurtres en eaux troubles - Saison 1



L'épouse de Christoph Wenzel trouve son mari inanimé dans leur demeure luxueuse. Celui-ci gît sans vie dans son bureau, près d'un coffre-fort fracturé. Les premiers indices orientent les investigations vers un cambriolage fatal. Cependant, la désactivation méticuleuse du système de sécurité trahit l'intervention d'un fin connaisseur. Luisa apporte un nouvel éclairage grâce à ses contacts viennois: une passion indéfectible cultivée par la victime pour les instruments de musique d'époque. Une piste qui mène les enquêteurs vers une vieille connaissance autrichienne du défunt.

CANAL+ 20:05

Rugby : Top 14 Saison 2024

Bayonne / Clermont-Auvergne



Quatrième après la 15e journée, Facundo Bosch et les Bayonnais possèdent un jeu collectif efficace et attrayant. Pour conserver leur place dans le peloton des six premiers, les joueurs de Grégory Patat doivent faire le plein de points devant leur public du stade Jean-Dauger. Après avoir affronté Bordeaux-Bègles, le leader, la semaine dernière, l'Aviron dispute son deuxième match d'affilée à domicile. L'occasion pour l'Aviron Bayonnais d'engranger des points importants. La tâche s'annonce toutefois délicate face à Clermont, un concurrent direct pour les places dans le top 6.

6 21:05

Capital



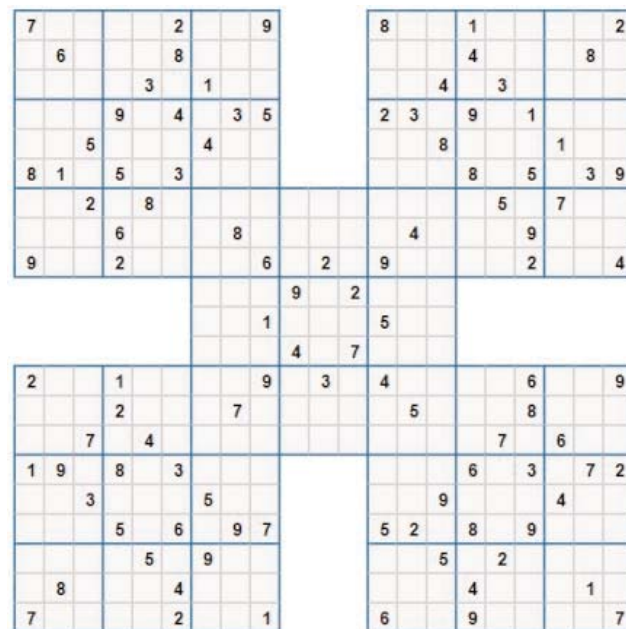
Avec sa salade gratuite et ses menus à bas prix, Buf-falo Grill, créé en 1980, a longtemps été considéré comme le restaurant préféré des Français. Mais depuis quelques temps, l'enseigne doit se battre pour conserver une part de marché importante. En effet, la féroce concurrence des fast-foods se fait sentir. Ces derniers ont mis en place des plans d'attaque face à une baisse de fréquentation historique. Ainsi, McDonald's a sorti son fameux menu à 5 euros. Très vite, tous ses concurrents ont suivi. Mais pour proposer ce prix, chaque centime compte.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2453

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:  
Verticalement:

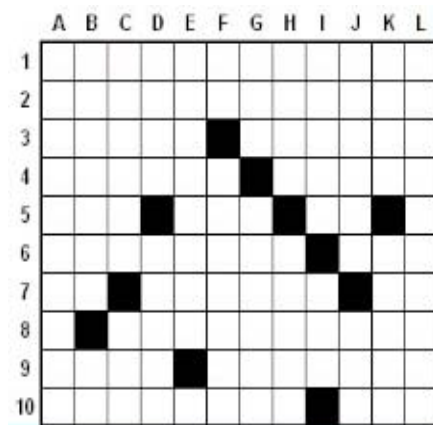
- 1 - En chanteur
- 2 - Évaluateurs de talents
- 3 - Ressuscités - Oiseaux des îles
- 4 - Ornés de belles couleurs - Science de notre temps
- 5 - Indice de viscosité - Plaisante - Copulative
- 6 - Dégustera - Elle rompt son bail pour une pomme
- 7 - Léger ennui - Influit - Désinence verbale
- 8 - Miasme putride
- 9 - Se servir du fer - Qui vient du Nord
- 10 - Accumules - Orient

- A - Canot  
B - Dirigerai - Premier dans le compte  
C - Petit plat - Gaz de mauvais goût  
D - Partisans - Oeuvre lyrique  
E - Eloquentes  
F - Bien dans le coup - Méridiennes  
G - Passage entre deux milieux - Effet de commerce  
H - Élément d'un ensemble - Flancs  
I - Bien dégagée - Voisins de l'équerre  
J - Libéré de sa dette - Ne reconnaît rien  
K - Pot pour cendres - Graves défauts  
L - Chassèrent l'humidité

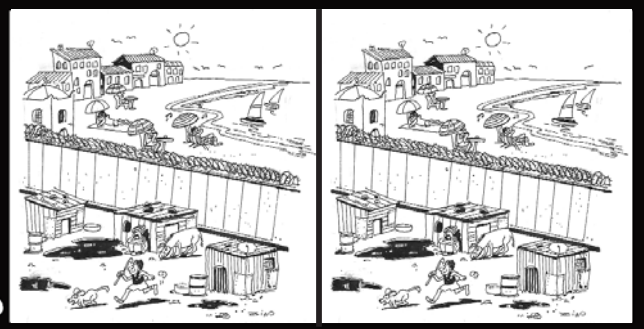
«La mélancolie, c'est le bonheur d'être triste.»

Victor Hugo

### Mots croisés n°2453



Terreurs



|                                            |   |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
|--------------------------------------------|---|--------------------------------|-------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------------------|---|-------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------|
| prises d'habitudes<br>champion             | ↓ | qaine<br>oiseau-mouche         | ↓                 | mention-nais<br>étoiles | ↓                      | exsudara<br>attaque rapide             | ↓ | boisson de five o'clock<br>arbre à latex appelle-raït | ↓ | confes-sion                                | ↓ | renonce<br>obser-veras           | ↓                          |
| ornemen<br>de lèvres                       | → |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   | mèche<br>rétive<br>porteur d'hérédité      |   |                                  |                            |
| soldat                                     | ↓ |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   | plantes<br>de druide<br>de façon autorisée | → |                                  |                            |
| distance<br>en Chine<br>indépendants       | → |                                | renfort de charge | →                       |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   | devant la matière<br>très serrés | →                          |
|                                            | ↓ |                                | souffles          | ↓                       |                        | colorer<br>nez amu-sants               | → |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| mesures<br>agraires<br>ni blanc<br>ni noir | → |                                |                   |                         | trouera<br>sursau-tons | →                                      | ↓ |                                                       |   |                                            |   |                                  | vie de privation           |
|                                            | ↓ |                                |                   | fis feu                 | →                      | ↓                                      |   |                                                       |   | nation d'Amérique<br>prises de vitesse     | → |                                  |                            |
|                                            |   |                                |                   | habitant                | ↓                      |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| considé-rations                            |   | idéales                        | →                 |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
|                                            | ↓ | résistes                       | ↓                 |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| nids de rapaces<br>sous-traité             | → |                                |                   |                         |                        | pareil<br>porteurs de gratte-culs      | → |                                                       |   |                                            |   | oui mais d'avant                 | →                          |
|                                            | ↓ |                                |                   |                         |                        | article de souk                        | ↓ | sarrasin                                              | → |                                            |   | autre do                         | ↓                          |
|                                            |   |                                |                   | divisés                 | →                      |                                        |   | toque de magistrat                                    | ↓ |                                            |   |                                  |                            |
|                                            |   |                                |                   | élaqua                  | ↓                      |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| mettons<br>en place                        | → |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   | person-nel<br>mauvai-se route    | →                          |
| arrière                                    | ↓ |                                |                   |                         |                        | manière<br>adroite<br>qualité de perle | → |                                                       |   | eu le droit<br>douze mois                  | → |                                  | met les uns sur les autres |
|                                            |   |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| fluctua-tions                              |   | s'inquié-tent (se)             | →                 |                         |                        |                                        |   | commo-de                                              | → |                                            |   |                                  |                            |
|                                            | ↓ | ventures                       | ↓                 |                         |                        |                                        |   | problème                                              | ↓ |                                            |   |                                  |                            |
|                                            |   |                                |                   |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| unité d'angle                              | → | subju-guées<br>devoir de cocon | ↓                 |                         |                        |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
|                                            |   |                                |                   |                         |                        | erbium er-chimie<br>vieux indien       | → |                                                       |   | suça son lait<br>paque des titres          | → |                                  |                            |
| piécette<br>au Japon<br>armes blanches     | → |                                |                   | certain                 | →                      |                                        |   | tradi-tions<br>rayons bronzants                       | → |                                            |   | il bat le roi<br>entre ré et fa  | →                          |
|                                            | ↓ |                                |                   | appris                  | ↓                      |                                        |   |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
|                                            |   |                                |                   |                         |                        | vaques de séismes                      | → |                                                       |   |                                            |   |                                  |                            |
| torche                                     | → |                                |                   |                         |                        |                                        |   | certitude                                             | → |                                            |   |                                  |                            |

### ***Solution***

**Sudoku n°2453**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 8 | 1 | 6 | 2 | 5 | 4 | 9 |
| 5 | 6 | 1 | 4 | 9 | 8 | 7 | 2 | 3 |
| 4 | 2 | 9 | 7 | 3 | 6 | 1 | 6 | 8 |
| 2 | 7 | 6 | 9 | 1 | 4 | 8 | 3 | 5 |
| 3 | 9 | 5 | 2 | 4 | 7 | 1 | 8 | 6 |
| 8 | 1 | 4 | 5 | 7 | 3 | 6 | 9 | 2 |
| 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 1 | 4 |
| 1 | 4 | 3 | 6 | 5 | 9 | 2 | 8 | 7 |
| 9 | 8 | 7 | 2 | 4 | 1 | 3 | 5 | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 5 | 4 | 1 | 3 | 7 | 8 | 6 | 9 |
| 8 | 1 | 6 | 2 | 9 | 5 | 4 | 7 | 3 |
| 2 | 3 | 1 | 8 | 4 | 1 | 2 | 7 | 4 |
| 1 | 9 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 4 | 6 |
| 6 | 7 | 3 | 4 | 2 | 9 | 5 | 1 | 8 |
| 4 | 2 | 8 | 5 | 1 | 6 | 3 | 9 | 7 |
| 3 | 6 | 2 | 7 | 5 | 1 | 9 | 8 | 4 |
| 5 | 8 | 1 | 9 | 6 | 4 | 7 | 3 | 2 |
| 7 | 4 | 9 | 3 | 8 | 2 | 6 | 5 | 1 |

**Mots Croisés n°2453**

|  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|  | 8 | 5 | 3 | 1 | 9 | 6 | 4 | 7 | 2 |
|  | 1 | 6 | 9 | 4 | 2 | 7 | 5 | 8 | 3 |
|  | 7 | 2 | 4 | 5 | 3 | 8 | 9 | 1 | 6 |
|  | 2 | 3 | 6 | 9 | 7 | 1 | 8 | 4 | 5 |
|  | 5 | 2 | 6 | 3 | 1 | 7 | 9 | 8 | 2 |
|  | 4 | 7 | 1 | 8 | 6 | 6 | 2 | 3 | 9 |

**Grille géante n°1153**

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1  | P | A | R | A | D | I | S | I | A | Q | U | E |
| 2  | E | X | A | M | I | N | A | T | E | U | R | S |
| 3  | R | E | V | I | S |   | S | E | R | I | N | S |
| 4  | I | R | I | S | E | S |   | M | E | T | E | O |
| 5  | S | A | E |   | R | I | T |   | E | T |   | R |
| 6  | S | I |   | R | O | T | E | R | A |   | E | F |
| 7  | O | S |   | P | E | S | A | I | T |   | I | R |
| 8  | I |   |   | P | E | S | T | I | L | E | N | C |
| 9  | R | U | E |   | R |   | E | T | E | S | I | E |
| 10 | E | N | T | A | S | S | E | S |   | E | S | T |



## COURSE RÉGIONALE DE CYCLISME Les athlètes du Amel El Malah d'Aïn Temouchent se distinguent à Mostaganem

Les coureurs cyclistes du club Amel El Malah d'Aïn Temouchent se sont distingués lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée vendredi sur un circuit fermé au niveau du front de mer "Ahmed Benbella" du quartier Salamandre dans la ville de Mostaganem.

Chez les seniors, qui ont concouru sur une distance de 70 km, la victoire est revenue au coureur Mohamed Achraf Amellal de l'ACS Khemis Meliana, qui a dominé la course, devant Benyoub Zoheir du Vélo club de Mostaganem et Abdelljalil Draou du club Amel El Malah d'Aïn Temouchent.

Chez les juniors, qui ont couru la même distance, la première place est revenue à Mehdi Merad du club Amel El Malah, suivi par Redouane Marmouri du club Majd Guerrara (Ghardaïa) et Farouk Dahmani du

Amel El Malah. La course des cadets, courue sur une distance de 39,6 km, la victoire s'est jouée au sprint final remporté par Kada Mustapha Youcef du Amel El Malah, devant Fertous Mohamed Amine de l'école de cyclisme de Sidi Bel Abbas et Moufok Walid du Club Sportif Amateur "Kounouz El Bahia Oran".

Cette compétition de la petite reine, organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya de Mostaganem en collaboration avec la DJS locale, a enregistré la participation de 61 coureurs issus de

14 clubs des catégories cadets, juniors et seniors représentant six ligues de wilayas, Aïn Temouchent, Ghardaïa, Relizane, Sidi Bel Abbas, Oran et Mostaganem. Elle a été d'un bon niveau technique, selon les organisateurs.

Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports de Mostaganem, ainsi que d'anciens cyclistes de la région.



## TENNIS - 2<sup>E</sup> TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J30 ALGER L'Algérienne Benamar passe en finale



La joueuse algérienne Melissa Rym Kefah Benamar s'est qualifiée, vendredi, pour la finale simple du 2<sup>e</sup> Tournoi international

ITF juniors J30 Alger, qui se déroule au Tennis club de Bachdjara, à l'issue de son succès contre la tunisienne Zaineb Ayadi (2-0). Benamar, tête de série N1, a remporté le premier set 6-2, avant de s'adjuger le deuxième set 7-5.

En finale prévue samedi (10h00), Benamar défiera la joueuse turque, Sukriye Ezgi Akyol, tête de série N2, et vainqueur de l'autre demi-finale, contre la roumaine Ana Chindris 6-4, 7-5. Chez les garçons, Chebboub, seuls garçons algériens qualifiés pour le dernier

carré, a perdu en demi-finale devant le suisse Mathys Braun, après presque 3 heures de jeu. Chebboub a bien entamé le match en remportant le premier set facilement (6-0).

Lors du deuxième set, son adversaire suisse, vainqueur du premier tournoi, a remis les pendules à l'heure (7-5). Le troisième set est revenu à Mathys Braun qui s'est facilement imposé (6-0). En finale, la Suisse défiera l'Espagnol Carlos Mendoza Hernandez, vainqueur de l'autre suisse Leo Schneider (6-3, 6-3).

Soixante-quatre (64) joueurs (32 garçons et 32 filles) issus de douze (12) pays, participent aux tableaux finaux de ce rendez-vous.

Les tableaux de la compétition simple et double (garçons et filles) sont dirigés par le juge-arbitre algérien, Abderrahmane Cherifa, titulaire d'un insigne blanc.

La direction du tournoi est assurée par Boualem Hadjali. Ce rendez-vous a été précédé par un premier tournoi international disputé sur les courts de tennis de Bachdjara (15-22 février).

## ATHLÉTISME - PERCHE Armand Duplantis améliore son record du monde



Le Suédois Armand Duplantis a encore battu son record du monde de saut à la perche en franchissant 6,27 m, vendredi soir lors du All Star Perche à Clermont-Ferrand (France). Pour son deuxième meeting de la saison, après Berlin le 14 février, "Mondo" Duplantis a fait son entrée dans le concours clermontois à 5,65 m, puis il a enchaîné avec 5,91 m, 6,02 m et 6,07 m, tous facilement effacés au premier essai.

Une fois la victoire assurée, en étant le seul à passer les 6,07 m, le double champion olympique et double champion du monde en salle a tenté ce que toute la salle souhaitait. Et il ne lui a, encore une fois, pas fallu plus d'une tentative pour effacer son propre record pour la onzième fois. "Qu'est-ce que je peux dire, j'étais venu ici pour le faire. J'ai mis tout en place pour le faire. La course d'élan fonctionnait très bien. Je l'ai fait tout simplement", s'est-il réjoui quelques minutes après son exploit.

C'est la deuxième fois que Duplantis, 25 ans, fait progresser sa marque dans la salle de Clermont-Ferrand, après son record porté alors à 6,22 m le 25 février 2023. Son précédent record datait d'il y a six mois, en Ligue de diamant à Chorzow en Pologne (6,26 m) le 25 août 2024, quelques semaines après son or olympique à Paris, où il avait enregistré son neuvième record (6,25 m). Celui qui a assuré être capable d'atteindre les 6,30 m en 2025 n'est plus qu'à trois centimètres de son objectif. S'il a choisi de faire l'impasse sur les Championnats d'Europe en salle (6-9 mars), il aura l'occasion de s'en rapprocher encore chez lui à Uppsala le 13 mars puis aux Mondiaux en salle à Nankin du 21 au 23 mars.

APS

## HANDBALL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE (AGE) Mise en place des commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes



Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de handball (FAHB), réunis vendredi en session ordinaire à l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport (Alger), ont élu les membres des commissions

de candidatures, de recours, ainsi que celle chargée de la passation de consignes, en prévision de l'Assemblée générale électorale (AGE), du mandat olympique 2024-2028.

La commission des candidatures est composée de trois mem-

bres : Azzedine Ben Sebaâ, Harouz Bouamama et Djelloul Ben Hamida. Quant à la commission des recours, elle comprend Youssef Baâmar, Essayah Ben Kaddour et Abdelkader Ben Aoumer. La commission chargée de la passion des fonctions est constituée d'Abdesalem Boutaghan et Ali Yousfi.

L'Assemblée générale électorale de la FAHB se tiendra le jeudi 6 mars 2025. Pour rappel, la Fédération algérienne de handball avait annoncé, le 11 février, la désignation d'Abdelkader Kadi en tant que président par intérim, à la suite de la réunion extraordinaire de son bureau exécutif.

D'autre part, il avait été annoncé l'ouverture des candidatures, au niveau national et international, pour les postes de directeur technique national (DTN), directeur des équipes nationales (DEN), et sélectionneur de l'équipe nationale.

## ÉCHECS

### Le champion du monde soviétique d'échecs Boris Spassky n'est plus

Le champion du monde soviétique d'échecs Boris Spassky, notamment célèbre pour son duel avec l'Américain Bobby Fischer en 1972, en pleine Guerre froide, est mort à 88 ans, a indiqué jeudi la fédération russe de cette discipline.

"Une grande personnalité est partie, des générations de joueurs d'échecs ont étudié et étudient ses parties et son oeuvre. C'est une grande perte pour le pays", a indiqué le président de la Fédération russe d'échecs, Andreï Filatov, cité par l'agence TASS.



## LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE) Le MCA conforte son leadership, la JSK sur le podium

Le MC Alger, auteur d'un succès renversant à la maison face au CS Constantine (2-1), a conforté sa position du leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie a rejoint l'USM Alger à la troisième place, à la faveur de sa victoire devant le Paradou AC (2-1) à Tizi-Ouzou, en clôture de la 18e journée, vendredi.

Au stade du 5-Juillet, devant plus de 40.000 supporters, le MCA a été cueilli à froid en concédant l'ouverture du score signée Temine (4e), profitant des largesses de la défense mouloudéenne.

La réaction du "Doyen" ne s'est pas faite attendre, puisque l'ailier ivoirien a égalisé quelques minutes, d'un puissant tir dans la surface (11e). En seconde période, le MCA a dominé les débats, ce qui lui a permis d'inscrire le but de la victoire, grâce à sa nouvelle recrue hivernale, l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, qui a crucifié le portier adverse Bouhaffaya, d'un tir foudroyant de l'extérieur de la surface (73e).

Une victoire qui permet au MCA d'atteindre la barre de 37 points, et surtout conserver cinq points d'avance, sur son dauphin, le CR Belouizdad. Le CSC, stagne quant à lui, à la 6e position avec 25 points. Au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie, a sué pour l'emporter devant le Paradou AC, et signer son premier succès, depuis l'arrivée du nouvel entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire.

En l'absence de leur public, huis clos oblige, les "Canaris" ont trouvé rapidement la faille par Berkane (2e). En seconde période, les "Académiciens" sont parvenus à remettre les pendules à l'heure grâce à Bou-



zahzah (71e). Mais, c'était sans compter sur l'envie des Kabyles, qui ont poussé en attaque jusqu'à obtenir un penalty, transformé par le défenseur international Mohamed Amine Madani (82e).

Un succès qui permet à la JSK de mettre fin à quatre matches de disette, et rejoindre l'USMA à la troisième place au tableau, avec 29 points chacun. De son côté, le PAC continue de manger son pain noir, en alignant un troisième revers de suite.

Dans les autres matches de cette journée, disputés mardi, mercredi, et jeudi, le CR Be-

louizdad s'est emparé de la deuxième place du classement, en battant à domicile l'US Biskra (2-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki, sous le regard du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, et celui de l'équipe A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra. En revanche, l'USM Alger, battue en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), a reculé à la troisième place, concédant pour l'occasion son premier revers sous la conduite de son nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta.

Le MCEB, dont il s'agit de la première victoire contre

l'USMA depuis son accession en Ligue 1 en 2022, confirme son redressement, depuis l'arrivée de l'entraîneur Lotfi Amrouche.

### L'ESM retrouve le sourire mais reste en danger

Sur une courbe ascendante depuis quelques journées, l'ASO Chlef, vainqueur sur le fil à domicile dans le derby face au MC Oran (1-0), s'est hissée à la cinquième place, et revient à deux longueurs de la troisième place. Au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura, menée au

score à la pause, a activé le mode "second souffle", pour remporter une victoire renversante face à l'Olympique Akbou (2-1), réalisant du coup une belle opération, en remontant à la 6e place, en compagnie de l'ES Sétif et du CS Constantine, avec 25 points chacun. Dans la course au maintien, les malclassés ont connu des fortunes diverses. Le NC Magra n'a pas fait mieux qu'un triste nul à domicile face à l'ESS (0-0).

Un résultat qui n'arrange nullement les affaires du "Nedjm", qui se devait de réagir pour amorcer sa mission de sauvetage. Au stade Mohamed Ben Saïd de Mostaganem, l'ES Mostaganem a renoué avec la victoire, en battant l'USM Khenchela (2-0), mettant fin à un triste bilan de dix matches de rang sans victoire en championnat, mais stagne à la position de premier reléguable.

La formation khenchelie, dirigée sur le banc par l'entraîneur intérimaire Noureddine Maroc (après la démission de Chérif Hadjar, NDLR), concède un cinquième revers consécutif, toutes compétitions confondues, et n'est plus désormais qu'à trois longueurs d'avance sur le premier reléguable. La 19e journée du championnat, se jouera les 6, 7, et 8 mars, et sera marquée par deux belles affiches : MC Oran-MC Alger et CS Constantine-JS Kabylie. Quatre matches sont programmés à huis clos.

## UNAF Réunion de la commission technique pour discuter du programme des activités de 2025

La commission technique de l'Union nord-africaine de football (UNAF), s'est réunie cette semaine à Tunis pour discuter du programme des activités de l'Union pour l'année 2025, sous la supervision de Mahmoud El-Hamami, directeur exécutif de l'Union, a indiqué l'UNAF, vendredi dans un communiqué. Cette réunion s'est tenue en présence de représentants des directions techniques nationales des fédérations membres : Tunisie, Algérie, Maroc, Libye et Egypte, précise la même source.

Lors de cette réunion, les participants ont examiné les échéances continentales qui attendent les sélections de la région en 2025 ainsi que les besoins techniques des fédérations nationales membres, afin de définir le calendrier des activités à venir. Celui-ci inclura des tournois officiels pour les catégories jeunes (U17 et U20), le football féminin, et le Championnat africain des écoles, inscrit dans le calendrier de la Confédération Africaine de Football (CAF)", indique le communiqué.

Des tournois préparatoires seront également organisés dans le cadre du programme FIFA Forward, visant à préparer les sélections de la région aux différentes compétitions à venir. Par ailleurs, "la réunion a abordé le programme des séminaires de développement que l'UNAF organisera en 2025. Ces séminaires porteront sur divers domaines, notamment les analystes tech-

niques (TSG), le football féminin et l'entretien des pelouses des stades", souligne l'instance nord-africaine de football.

Enfin, le programme technique proposé sera soumis à l'approbation du comité exécutif lors de sa prochaine réunion, prévue au Caire (Egypte), le 11 mars prochain.



## COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (1/4 DE FINALE) Les arbitres algériens Ghorbal et Gamouh en scène à Abidjan

Les arbitres internationaux algériens, Mustapha Ghorbal et Youcef Gamouh, prendront part à un stage de formation pour les arbitres d'élite du 11 au 15 mars à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en vue des prochaines échéances officielles, a indiqué la Commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF).

des matches aller, précise l'instance dirigeante du football africain. Vingt cinq (25) directeurs de jeu, 31 arbitres assistants et six arbitres spécialisés en VAR, sont concernés par cette formation. Cette initiative fait suite à la demande du Secrétaire Général de la CAF, Veron Mosenango-Omba, qui a insisté

sur une préparation rigoureuse des arbitres afin d'assurer une gestion optimale des rencontres. La CAF mettra un accent particulier sur l'utilisation de la technologie VAR, qui sera appliquée dès les quarts de finale et jusqu'à la fin des huitièmes de finale, souligne la même source. Ce stage permettra aux arbitres sélectionnés de se familiariser avec les dernières innovations en arbitrage et de se perfectionner avant ces rencontres décisives des compétitions interclubs africaines. Pour rappel, trois clubs algériens sont concernés par les quarts de finale des compétitions interclubs de la CAF. Le MC Alger, représentant algérien en Ligue des Champions

d'Afrique de football, affrontera les Sud-Africains d'Orlando Pirates, aux quarts de finale de l'épreuve. Le match aller se jouera entre le 1 et 2 avril à Alger, alors que la seconde manche aura lieu le mardi 8 avril ou le mercredi 9 avril, à Johannesburg. Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football : le CS Constantine et l'USM Alger, s'affronteront aux quarts de finale de l'épreuve.

Le match aller se jouera le mercredi 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard : le mercredi 9 avril, au stade olympique du 5-Juillet. La liste des

arbitres de terrain sélectionnés : Mustapha Gherbal, Yousef Gamouh (Algérie), Louis Djindo (Bénin), Pasquique Ndabeha (Burundi), Alhadi Mahamat Allaou (Tchad), Ibrahim Koly Touré (Côte d'Ivoire), Jean-Jacques Nadala (RD Congo), Amin Omar, Mohamed Marouf, Mahmoud El Banna (Egypte), Bamlak Tessema (Ethiopie), Pierre Atcho, Patrick Mabian (Gabon), Daniel Laryea (Ghana), Peter Kamako (Kenya), Moatiz Ibrahim (Libye), Boubou Traoré (Mali), Dahane Beida, Abdelaziz Bough (Mauritanie), Jalal Jiyed (Maroc), Issa Sy (Sénégal), Tom Abongile (Afrique du Sud).

APS



## MATCH MB ROUISSAT - USM EL HARRACH

## La FAF appelle à préserver l'esprit du sport et contribuer à éradiquer la violence dans les stades

La Fédération Algérienne de Football (FAF) a, dans un communiqué, appelé l'ensemble des acteurs du football national (clubs, supporters et médias) à unir leurs efforts pour éradiquer toute forme de violence dans les stades et préserver l'esprit du sport.

Cet appel intervient après des actes de violence survenus jeudi, au stade du 18 février à Ouargla, ayant conduit à l'annulation de la rencontre entre le MB Rouissat et l'USM Harrach, comptant pour la 21<sup>ème</sup> journée de la Ligue Nationale de Football Amateur (Groupe Centre-Est).

La Fédération Algérienne de Football (FAF) exprime son profond regret et sa ferme condamnation des actes de

violence, ayant conduit à l'annulation du match MBR-USMH, soulignant que "ces agissements inacceptables, qui portent atteinte à l'image de notre sport, sont d'autant plus déplorables qu'ils surviennent à la veille du mois sacré de Ramadan", indique le communiqué, ajoutant qu'"il est impératif de lutter avec fermeté contre ce fléau et de prendre les mesures nécessaires afin d'écarter les éléments

perturbateurs et récidivistes qui nuisent au football".

La Fédération Algérienne de Football annonce l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces malheureux événements et d'établir les responsabilités. L'instance fédérale rappelle son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 21<sup>È</sup> JOURNÉE)

## Le CR Témouchent bat l'US Béchar Djedid (3-1) et s'éloigne de la zone des relégables



Le CRTémouchent s'est éloigné de la zone des relégables en se positionnant à la 10<sup>ème</sup> place du classement général du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football après sa victoire en déplacement chez l'US Béchar Djedid (3-1), en match disputé vendredi, en clôture de la 21<sup>ème</sup> journée.

Pour sa part, le SKAF Khemis Miliana, premier non relégable

avec 23 points, a été tenu en échec à domicile (2-2) par la JS El Biar (3e, 34 pts). Jeudi, en ouverture de cette 21<sup>ème</sup> journée, l'ES Ben Aknoun, grand vainqueur devant la lanterne rouge du SC Mecheria (3-0), a conforté sa place de leader de la poule Centre-Ouest. Toujours invaincue en Championnat, l'Etoile de Ben Aknoun (49 points), garde six longueurs d'avance sur son

dauphin, le RC Kouba (43 pts), qui a dominé de son côté l'autre mal classé du groupe, le MCB Oued Sly (3-1).

A neuf journées de l'épilogue, les protégés de Mohamed Manaâ conservaient donc une avance confortable sur les Kou-

béens, qui cependant n'ont pas encore dit leur dernier mot dans la course à l'adhésion. En revanche, le SC Mecheria (16e, 11 pts) et le MCB Oued Sly (15e, 17 pts) semblent condamnés à évoluer en palier inférieur la saison prochaine.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (25 pts) s'est donné un bol d'air en se hissant au 11<sup>ème</sup> rang du classement, suite à sa précieuse victoire contre le GC Mascara (2-0), qui occupe la place de premier relégable avec 22 points.

## Résultats et classement

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 21<sup>ème</sup> journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés jeudi et vendredi :

## Jeudi :

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| MC Saïda - WA Mostaganem    | 2-2 |
| RC Kouba - MCB Oued Sly     | 3-1 |
| ASM Oran - JSM Tiaret       | 0-0 |
| ESM Koléa - NA Hussein-Dey  | 1-1 |
| RC Arbaâ - GC Mascara       | 2-0 |
| ES Ben-Aknoun - SC Mécheria | 3-0 |

## Vendredi :

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| US Bechar Djedid - CR Témouchent | 1-3 |
| SKAF Khemis - JS El-Biar         | 2-2 |

| Classement :          | Pts | J   |
|-----------------------|-----|-----|
| 1). ES Ben Aknoun     | 49  | 21  |
| 2). RC Kouba          | 43  | 21  |
| 3). JS El Biar        | 34  | 21  |
| 4). ASM Oran          | 29  | 21  |
| →). JSM Tiaret        | 29  | 21  |
| →). NA Hussein Dey    | 29  | 21  |
| 7). WA Mostaganem     | 28  | 21  |
| →). MC Saïda          | 28  | 21  |
| 9). ESM Koléa         | 27  | 21  |
| 10). US Béchar Djedid | 26  | 21  |
| →). CR Témouchent     | 26  | 21  |
| 12). RC Arbaâ         | 25  | 21  |
| 13). SKAF Khemis      | 23  | 21  |
| 14). Mascara GC       | 22  | 21  |
| 15). MCB Oued Sly     | 17  | 21  |
| 16). SC Mecheria      | 11  | 21. |

## TURQUIE

## Mourinho suspendu quatre matches après un derby houleux

Le Portugais José Mourinho, entraîneur du club turc de Fenerbahçe, a écopé jeudi de quatre matches de suspension et d'une amende pour des propos tenus lundi à l'issue d'un match de championnat face à Galatasaray, a annoncé la Fédération turque de football (TFF). A l'issue du match nul (0-0) entre les deux équipes ennemies stambouliotes, José Mourinho avait accusé le quatrième arbitre de la rencontre -- et à travers lui l'ensemble des arbitres turcs -- d'impartialité, puis affirmé que "le banc de Galatasaray avait sauté comme des singes" en réaction à une décision arbitrale. Ces déclarations lui valent des accusations de racisme de la part de Galatasaray, ce que Fenerbahçe réfute, affirmant que les propositions de son entraîneur ont été sorties de leur contexte. Le conseil de discipline de la TFF a



prononcé deux matches de suspension à l'encontre du technicien portugais pour ses propositions contre le quatrième arbitre et deux matches supplémentaires pour sa déclaration visant le banc de Galatasaray, les juges "contraires à l'éthique sportive". José Mourinho, dont les joueurs accusent six points de retard sur le leader Galatasaray, écope en outre d'une amende de 42.600 euros environ.

## FC BARCELONE

## Le Brésilien Vitor Roque transféré à Palmeiras (Club)

L'attaquant brésilien du FC Barcelone, Vitor Roque, s'est engagé pour cinq ans avec Palmeiras, club historique de Sao Paulo, ont annoncé les deux équipes vendredi. "Le FC Barcelone et Palmeiras sont parvenus à un accord pour le transfert de Vitor Roque. Le club lui souhaite beaucoup de chance et de succès dans le futur, tant au niveau personnel que professionnel", a indiqué le Barça dans un communiqué, sans donner les détails du transfert. Selon la presse espagnole, l'attaquant de 20 ans, prêté cette saison au Betis Séville, s'est engagé pour cinq ans avec le club brésilien, pour un montant estimé à 25 millions d'euros. Palmeiras, qui a souhaité la bienvenue à sa nouvelle recrue sur les réseaux sociaux, confirme la durée du contrat, mais pas la somme évoquée. Considéré comme l'un des grands espoirs du football brésilien, Vitor Roque avait été recruté par le Barça en 2023, contre un chèque de 30 millions d'euros, et plusieurs autres millions de bonus. Mais il n'avait pas réussi à s'imposer, marquant seulement deux buts en seize matches. Il était prêt jusqu'ici au Betis Séville, où ses statistiques sont bien meilleures, avec 7 réalisations en 33 matches sous les couleurs du club andalou.





## REAL MADRID L'UEFA SANCTIONNE LE CLUB

L'UEFA a infligé ce vendredi au Real Madrid une amende de 30 000 euros et une fermeture partielle de stade avec sursis en raison du "comportement discriminatoire" de ses supporters lors du barrage retour de Ligue des Champions face à Manchester City (3-1), le 19 février. L'instance européenne évoque, sans plus de précisions, une violation par les fans madrilènes de l'article 14 de son règlement disciplinaire, qui sanctionne le "racisme, autre comportement discriminatoire et propagande".

## BAYERN

## LES GUNNERS S'ACTIVENT POUR KIMMICH !

Alors que le Bayern Munich a retiré son offre de prolongation cette semaine, Joshua Kimmich (30 ans, 23 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) pourrait quitter la Bavière au terme de son contrat en juin prochain. Flairant le bon coup, Arsenal a entamé des discussions avec le milieu de terrain allemand, révèle Sky Sport Allemagne. Les Gunners cherchent un renfort dans l'entre-jeu pour la saison prochaine, le Bavarois serait alors une recrue de premier choix.

Reste à savoir si Kimmich se montrera intéressé par la proposition d'Arsenal. Le média allemand précise que le joueur dispose déjà de deux offres écrites de l'étranger, et qu'il ne ferme pas la porte à une prolongation avec le Bayern. Affaire à suivre...

## RUMMENIGGE CASH SUR LE CAS WIRTZ

Excellent sous les couleurs du Bayer Leverkusen, Florian Wirtz (21 ans, 23 matchs et 9 buts en Bundesliga cette saison) va faire l'objet d'une offensive du Bayern Munich l'été prochain. Dans une interview accordée au journal *Abendzeitung*, Karl-Heinz Rummenigge s'est montré très clair sur les intentions du club bavarois.

"Pour moi, Florian Wirtz est le meilleur joueur en Allemagne. Et je ne cache pas le fait que notre objectif clair doit être de signer Wirtz. Tout le monde au FC Bayern s'accorde à dire qu'il est exactement le joueur que nous voulons signer. Pas pour affaiblir Leverkusen, mais pour nous renforcer", a déclaré l'actuel membre du conseil de surveillance du Bayern.

## GALATARASAY MOURINHO CONTRE- ATTAQUE !

Accusé de racisme par Galatasaray lundi après le derby stambouliote (0-0), José Mourinho a décidé de contre-attaquer. Dans un communiqué publié ce vendredi, Fenerbahçe a annoncé que son entraîneur avait porté plainte contre Galatasaray "pour dommages moraux en raison de l'atteinte aux droits personnels" du technicien portugais.

Pour rappel, le "Special One" avait critiqué l'attitude de ses adversaires en déclarant que "le banc de Galatasaray sautait comme des singes après chaque bonne décision" de l'arbitre. Des propos jugés racistes par le rival stambouliote, qui a déposé une plainte contre lui.

## MAN UTD AMORIM, LES JOUEURS REMONTÉS ?

Le manager de Manchester United Ruben Amorim a-t-il vexé ses joueurs ? Face à la crise globale connue par le club mancunien, qui va supprimer entre 150 à 200 emplois pour des raisons financières, le technicien portugais a estimé que les mauvais résultats sportifs de son équipe avaient un impact sur cette situation.

Mais selon le tabloïd *The Sun*, le groupe des Red Devils n'a pas apprécié la sortie du Lusitanien. Sans directement confronter l'ancien coach du Sporting Portugal, l'effectif de MU a été frustré d'être associé aux problèmes financiers de l'actuel 14e de Premier League. Un problème supplémentaire à gérer pour Amorim...

## MAN CITY LE MESSAGE DE GUARDIOLA AUX ANCIENS

Quatrième de Premier League et éliminé de la Ligue des Champions, Manchester City traverse une saison difficile. Malgré tout, Pep Guardiola assure compter sur la plupart des joueurs présents, et surtout sur les plus expérimentés, pour rebondir la saison prochaine.

"Ce n'est jamais impossible de reconstruire avec des joueurs plus âgés. Il y a ici des joueurs de plus de 30 ans, ils feront partie de l'avenir de ce club, parce qu'à l'exception de Kevin (De Bruyne), qui, avec le club, décidera de l'avenir, tous ont un contrat et je m'attends à ce qu'ils soient là la saison prochaine. Ils vont nous aider. (...) Je compte sur Ilkay Gündogan, je compte sur Bernardo Silva, je compte sur tous les joueurs qui ont un contrat. Ils sont là. Je n'ai donc aucun doute à ce sujet", a fait savoir le technicien catalan en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

### RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



## ALGÉRIE - URUGUAY

### M. Boughali représente le Président de la République à la cérémonie d'investiture du Président élu de la République orientale d'Uruguay

Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahimi Boughali est arrivé, jeudi, dans la capitale de la République orientale d'Uruguay, Montevideo, pour représenter le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du Président élu, M. Yamandu Orsi, prévue samedi, à indiqué vendredi un communiqué de l'assemblée.

À son arrivée à l'aéroport international de Montevideo-Carrasco, M. Boughali a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, M. Lotfi Seboui, et un re-

présentant du ministère uruguayen des Affaires étrangères. Le Président de l'APN est accompagné d'une délégation composée des députés Mourad Madani et Mahfoud Haouas, ainsi que du direc-

teur général Amérique au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Hachemi, conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - NAMIBIE

### Chargé par le président de la République, Rebiga prend part aux funérailles de l'ancien président de la République de Namibie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a pris part, vendredi à Windhoek (Namibie), aux funérailles de l'ancien président de la République de Namibie, ami de l'Algérie, feu Sam Shafishuna Nujoma, indique un communiqué du ministère. Présidées par le président de la République de Namibie,

Nangolo Mbumba, ces funérailles ont vu la présence de nombre de chefs d'Etat et de Gouvernement, outre des personnalités africaines.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit était accompagné, lors de cette cérémonie, de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République de Namibie, Abdelkrim Diaf, selon la même source.

## ALGÉRIE - BURKINA FASO

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Burkina Faso

Le Gouvernement burkinabé a donné son agrément à la nomination de Son Excellence M. Cherif Hachene, en qualité d'Ambassadeur

extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Burkina Faso, indique jeudi un

communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

## 58<sup>E</sup> SESSION DU CDH

### M. Magramane rencontre à Genève le DG de l'OIT

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a rencontré, jeudi à Genève, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), M. Gilbert F.

Houngbo, et ce dans le cadre de la poursuite de ses activités en marge de sa participation au segment de haut niveau des travaux de la 58<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, "M. Magramane a remis au directeur général la lettre officielle relative à l'adhésion de l'Algérie à l'initiative de « Coalition mondiale pour la justice sociale », réaffirmant l'engagement de l'Algérie en faveur de cette initiative et sa disposition à partager ses

expériences en matière de justice sociale avec les partenaires de la coalition", précise le communiqué.

Les deux parties ont échangé les vues autour des voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale avec cette organisation onusienne spécialisée.

M. Magramane a, par ailleurs, passé en revue, "la politique ambitieuse de l'Etat algérien en matière de protection sociale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", mettant en avant "les efforts consentis en vue d'assurer le renforcement du dialogue social et protéger les droits des travailleurs, à travers des réformes législatives importantes et des mesures concrètes à cet égard".

Il a appelé le directeur général de l'OIT à "appuyer les efforts visant à octroyer à la Palestine la qualité d'Etat observateur au sein de l'OIT, conformément à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le secrétaire général a également mis l'accent sur l'engagement constant de l'Algérie à appuyer les efforts de développement du continent africain, notamment en sa qualité de vice-président de la Commission de l'Union africaine (UA)", a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE - SAHEL

### Clôture à Alger du 18<sup>e</sup> atelier de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel

Les travaux du 18<sup>e</sup> atelier de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel ont été clôturés vendredi à Alger par des recommandations dans lesquelles les efforts consentis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la paix et du développement de la région ont été salués.

Cet atelier a connu la participation d'un grand nombre de personnalités faisant partie du monde académique, culturel, médiatique et institutionnel.

Dans un communiqué ayant sanctionné les travaux de cet atelier qui s'est déroulé durant trois jours sous le thème "Les défis du développement et de la paix dans la région du Sahel", la Ligue "confirme le lien étroit entre la précarité sociale et la propagation du fléau de l'extrémisme dans la région", appelant ainsi les autorités de la région à "lutter contre la précarité".

Par la même occasion, la Ligue appelle à "sensibiliser les composantes les plus vulnérables de la société, dont les jeunes, à acquérir les compétences nécessaires afin de gagner dignement et licitement leur vie pour s'affranchir du chômage, vecteur d'embrigadement", exhortant les

pays membres à "renforcer leur coopération constructive entre leurs élites, leurs populations et leurs Etats dans tous les domaines, notamment ceux touchant à la sécurité, à l'enseignement et à l'économie". A ce propos, la Ligue estime "opportun de valoriser les manuels de formation professionnelle et les projets d'entrepreneuriat, considérés comme des moyens efficaces pour la concrétisation du développement économique", recommandant de "promouvoir toutes les initiatives qui consolident le référent religieux malékite, prédominant dans la région, comme étant le rempart le plus à même de conserver la sécurité et la stabilité des pays de la région".

Dans le même contexte, la Ligue "rètière sa volonté de traduire son guide didactique en français, en anglais et en langues locales pour organiser et soutenir la diffusion de son contenu dans les différents pays de la région", invitant également ses membres à "contribuer à la constitution d'une base de données consacrée aux documents et manuscrits en rapport avec les courants religieux, prédominants dans la région, aux fins de les préserver et de les promouvoir". En

outre, le communiqué souligne que les membres de la Ligue "saluent les efforts consentis par le président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la paix et le développement économiques tant espérés dans la région", ajoutant que "les membres du Bureau exécutif remercient l'UFL (Unité de fusion et de liaison) ainsi que les autorités algériennes d'avoir abrité cette rencontre et mis tous les moyens nécessaires ayant contribué à sa pleine réussite".

En marge des travaux de l'atelier, la Ligue a tenu son assemblée générale ordinaire électorale "dans un esprit d'entente, de fraternité et de coopération et à l'issue de laquelle le Dr Abakar Walar a été réélu au poste de président de la Ligue et le Dr Lekhmissi Bezaz a été maintenu, à l'unanimité, en tant que Secrétaire général", relève le communiqué.

Cet atelier a également enregistré "des débats riches entre les congressistes qui ont suggéré de capitaliser les efforts consentis dans la région pour la lutte contre la radicalisation, sous toutes ses formes, considérée comme un obstacle à son développement et son progrès".

APS

## ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

### Une nouvelle dynamique qui inquiète la France

Par Abed Meghit

L'acceptation par l'Union européenne de revoir l'accord d'association avec l'Algérie a suscité de vives préoccupations en France. Ce changement stratégique risque de priver Paris des avantages dont elle bénéficiait autrefois, tant directement auprès de l'Algérie qu'à travers ses partenaires européens.

Historiquement, la France était le premier bénéficiaire de cet accord commercial sous le cadre de l'Union européenne. Face à la pression exercée par l'Algérie grâce à sa position stratégique et à ses nouveaux leviers d'influence, la France a réagi en réclamant la révision de l'accord de migration de 1968. Selon les autorités françaises, cet accord, qui confère des privilèges aux Algériens en matière d'immigration, est trop favorable à l'Algérie. À l'époque où Paris profitait de contrats lucratifs et de projets en Algérie, la question migratoire n'était pas un sujet sensible. Cependant, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a supprimé plusieurs avantages dont bénéficiait la France, tandis que les Algériens continuent de jouir de facilités en France, notamment en matière d'emploi, d'investissement et d'accès à la résidence ou à la nationalité française. L'accord de migration de 1968 a déjà été modifié à trois reprises (1985, 1994 et 2001), chaque révision entraînant des concessions de la part de l'Algérie. Aujourd'hui, la France envisage une nouvelle refonte, voire une suppression totale de cet accord, estimant qu'il ne lui est plus bénéfique. Cette position est alimentée par la fin des privilèges économiques dont jouissait la France en Algérie. Pourtant, la communauté algérienne en France est considérable, avec environ sept millions d'Algériens en situation régulière et des centaines de milliers d'autres en situation irrégulière. Leurs investissements en France sont évalués à environ 40 milliards d'euros.

#### Une pression politique et des influences étrangères

Deux facteurs expliquent la position française. D'une part, la pression politique interne, avec la montée des forces de droite, notamment des figures comme Marine Le Pen et Éric Zemmour, qui influencent le débat sur l'immigration. La faiblesse d'Emmanuel Macron au Parlement et au Sénat pousse également la France à adopter des décisions dictées par des groupes de pression plutôt que par une véritable stratégie d'Etat. D'autre part, des influences extérieures jouent un rôle majeur. Des pays comme le Maroc et les Émirats arabes unis, entretenant des relations étroites avec la France, cherchent à affaiblir l'Algérie sur les plans économique et politique. Rabat, en échange du soutien français à sa position sur le Sahara occidental, a accepté de céder une partie de sa souveraineté à la France. De son côté, Abu Dhabi tente de contrer l'Algérie en multipliant les investissements en France et en Italie : après avoir injecté 50 milliards de dollars en France, les Émirats ont récemment investi 40 milliards de dollars en Italie, dans une stratégie visant à fermer les opportunités économiques à l'Algérie.

#### L'Algérie face aux manœuvres françaises

L'Algérie n'a plus d'intérêts stratégiques en France et ne craint pas son influence, si ce n'est son lobbying au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et son poids au sein de l'Union européenne. La France a été vaincue de plusieurs pays africains et pourrait bientôt perdre son influence dans ses anciennes colonies du Pacifique. Face à cette réalité, Paris tente de semer la confusion en mettant en avant des personnalités comme Boualem Sansal, tout en menant des campagnes contre l'Algérie. Cependant, Alger maintient fermement ses décisions souveraines et poursuit son chemin vers une indépendance économique et diplomatique renforcée.

A. M.

## ALGÉRIE - NICARAGUA

### Le ministre des Moudjahidine participe à la cérémonie d'installation du Directeur général de la Police du Nicaragua

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laid Rebiga a participé à la cérémonie d'installation du Directeur général de la Police du Nicaragua, M. Francisco Diaz, à indiqué jeudi un communiqué du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Le ministre était accompagné, lors de cette cérémonie, de l'inspecteur général des services à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Contrôleur général de police Hadj Said Arezki et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Nicaragua, M. Ali Menguellati, précise la même source.

La cérémonie qui s'est déroulée à la Plaza de la Fe à Managua, a été présidée par le président de la République du Nicaragua, M. Daniel Ortega, et la coprésidente, Mme Rosario Murillo.

"La participation de l'Algérie à cet événement a été vivement saluée par le Président Ortega dans son discours prononcé devant les hautes autorités du pays, les représentants des délégations étrangères et le corps diplomatique accrédité", note le communiqué.

Par ailleurs, le Président nicaraguayen a adressé "des salutations spéciales à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rendant hommage à la glorieuse Révolution du million et demi de chahid ainsi qu'à la bravoure et aux sacrifices du peuple algérien dans sa lutte contre le colonialisme français pour la liberté et l'indépendance". Pour sa part, la coprésidente Rosario Murillo a salué les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays.